Insee
Mesurer pour comprendre



Annexe 2 – Consignes de saisie des variables des fichiers de données du RP (Ficod)

Table des matières

Annexe 2 – Consignes de saisie des variables des fichiers de données du RP (Ficod).....1
1 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SAISIE.....3
C3 - Règles d'acquisition de la saisie des libellés.....5
C4 - Règles concernant la ponctuation et les parenthèses.....6
C5 - Caractères autorisés.....8
Illustrations règles C7 et C8.....9
C9 - Reconnaissance et acquisition des cases à cocher.....9
C10 - Reconnaissance et acquisition des pré-casés.....12
C11 - Règles générales des variables géographiques.....12
C12 - Reconnaissance d'un département.....15
C13 - Utilisation du dictionnaire des communes.....16
Algorithme général.....19
Algorithme Mayotte.....26
C14 - Utilisation du dictionnaire des pays.....28
C15 - Reconnaissance d'une année.....30
2 CONSIGNES PAR QUESTION.....32
2.1 Du Bulletin individuel (BI).....32
CP16 - Reconnaissance du jour et du mois de naissance.....39
CP17 - Commune, département et Pays.....40
CP18 - Utilisation du dictionnaire des nationalités.....42
CP19 - Adresse du lieu de travail.....43
CP20 - Type de voie (TYPVOI).....55
2.2 de la Fiche de Logement Métropole (FL).....56
2.3 de la Fiche de Logement DOM (FLAGM/FLR).....61
3 ACQUISITION DES VARIABLES DE CONTEXTE.....63
3.1 Acquisition de la zone de collecte (ZC).....63
3.2 Acquisition du rang d'adresse (ADR_RANG).....63
Reconnaissance générale du rang d'adresse.....63
Cas particuliers.....64
Cas des questionnaires de niveau individu isolés.....64
3.3 Acquisition du rang de logement (LOG_RANG).....65

3.4 Acquisition du rang d’individu (IND_RANG).....65
3.5 Cas des communautés.....65
3.6 Identifiant de l’enregistrement (IDENT).....66
3.7 Code à barres (CABFL, CABBI, CABFC).....66
4 CONSIGNES PARTICULIÈRES.....69
4.1 Variables des enregistrements du type FC.....69
Catégorie de communautés (CATCOL_X).....69
5 ALGORITHMES D’APPARTENANCE A L’EDP ET DE TIRAGE DE L’EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE.....70
5.1 Critère d’appartenance à l’EDP.....70
5.2 Indicateur d’appartenance à l’exploitation complémentaire (COMPL).....70
Cas particulier de la Corse et de Saint-Pierre et Miquelon.....70
Cas particulier de Mayotte.....70
Calcul de l’appartenance au complémentaire sur la collecte « ménage ».....71
Calcul de l’appartenance au complémentaire sur la collecte « communautés »71

Insee
Mesurer pour comprendre

1 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SAISIE

	Thème	Consignes de saisie applicables	Illustration	Précisions
C1	**Séparateur de variables**	Pipe	\|	Le fichier est à longueur variable pour toutes les variables
C2	**Variable à blanc**	Deux séparateurs se suivent, sans blanc entre les deux	\|\|	Les variables ne commencent ni ne finissent par un blanc
C3	**Libellés**	C3 - Règles d'acquisition		
C4	**Ponctuation et parenthèses**	C4 - Règles concernant la ponctuation et les parenthèses		
C5	**Caractères autorisés**	Pour les libellés uniquement C5 - Caractères autorisés		Tous les autres caractères présents sur le questionnaire seront remplacés par un blanc
C6	**Réponse barrée**	Ne pas restituer		
C7	**Information saisie dans un mauvais champ**	Supprimer si elle est déjà saisie correctement au bon endroit	Exemple C7	Quelques consignes de redistribution des informations seront données plus loin
C8	**Répétition de la variable dans libellé différent**	Affecter la réponse de la première ligne concernée aux autres lignes	*', '', pareil, idem...* Exemple C8	
C9	**Cases à cocher**	C9	Exemple Q9, Exemple Q13, Exemple Q31	
C10	**Pré-casés**	C10	Exemple C10	Variable ne comportant normalement que des chiffres (ex : JNAI, MNAI, NUMVOI) : en

	Thème	Consignes de saisie applicables	Illustration	Précisions
				cas de chiffre illisible, restituer la variable à blanc. Si aucun bac n'est renseigné, la variable est mise à blanc. Dans les autres cas, les blancs sont supprimés, les caractères reconnus sont cadrés à droite et la variable est complétée par des zéros à gauche.
C11	**Variable géographique**	C11	Exemple	
C12	**Département**	C12		
C13	**Commune**	C13		Arbres de décision disponibles
C14	**Pays**	C14		
C15	**Année**	C15		

C3 - Règles d'acquisition de la saisie des libellés

Les libellés peuvent être acquis par une opération de vidéocodage ou de reconnaissance automatique de caractères.

En cas de reconnaissance automatique, une vérification manuelle est imposée ; si le libellé a mal été reconnu, il sera vidéocodé.

La saisie doit refléter le plus fidèlement possible les informations figurant sur les questionnaires, même si ces informations paraissent contradictoires *a priori*.

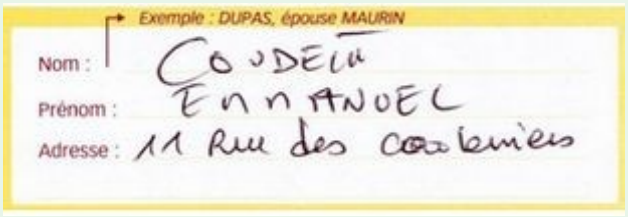
> *Par exemple, certaines personnes répondent aux questions du BI qui s'adressent à ceux qui ne travaillent pas et renseignent également les questions qui ne concernent que ceux qui travaillent.* ***Il ne faut en aucun cas « corriger » leurs réponses en ne saisissant pas l'un ou l'autre groupe de questions pour en faire des inactifs ou des actifs.*** *Toutes les informations renseignées doivent être saisies.*

Cependant, il arrive que les informations renseignées sur les questionnaires ne soient pas au bon endroit (se reporter à C7).

Les règles d'acquisition sont :

- deux blancs (ou plus) successifs seront remplacés par un seul blanc.
- tout caractère impossible à lire ou à deviner sans ambiguïté sera remplacé par une étoile « ***** » dans les variables issues de libellés qui n'ont pas de liste exhaustive de modalités.

Exemple :



Variable	type de variable	Valeur
NOM	libellé	COUDE**

- les fautes d'orthographe évidentes sur les mots courants peuvent être corrigées dans les libellés de profession, d'activité de l'établissement et d'adresse uniquement ; s'il y a le moindre doute possible sur la correction à apporter, le libellé doit être saisi tel quel.

 > 🎯 *La souplesse accordée vise à ne pas pénaliser une correction orthographique ; cependant, en cas de modification orthographique considérée comme préjudiciable à la qualité des données, l'Insee se réserve le droit de ne plus l'autoriser pour les LS suivants.*

- les « morceaux de phrases » doivent être enlevés.

 > *Par exemple, s'il est écrit dans le nom de l'établissement : « je travaille chez RENAULT », il ne faut conserver que « RENAULT ».*

Exemple (Nouveauté : numéro de question) :



Dans ce cas ACTET = STE ELECTRICITE

C4 - Règles concernant la ponctuation et les parenthèses

Doc	Questions	Ponctuation[1] hors parenthèses	Parenthèses	Contenu des parenthèses	Exemple
BI	• **Q1 à Q4** • **Q6 à Q17** • **Q19 à Q21** • **Q23 à Q26** • **Q28 à Q32**	❌ À supprimer	❌ À supprimer	Ne pas saisir, sauf si le contenu de la parenthèse correspond à un autre champ de la question non rempli ou au champ lui-même, alors il est à remettre dans ce champ	Q2 Q2b
BI	• **Q18** • **Q22** • **Q27**	✅ À restituer	❌ À supprimer	✅ À restituer	Q27
BI	• **Q5**	❌ À supprimer	❌ À supprimer	✅ À restituer	Exemple NOM & PRÉNOM
BI / FL	• **NOM** & **PRÉNOM**				

Exemple Q2 :



le contenu des parenthèses correspond au pays (présent dans le dictionnaire des pays).

Variable	Valeur
CNAI_X	MARRAKECH
PNAI_X	MAROC

1 Correspond à tout ce qui n'est ni chiffre ni lettre.

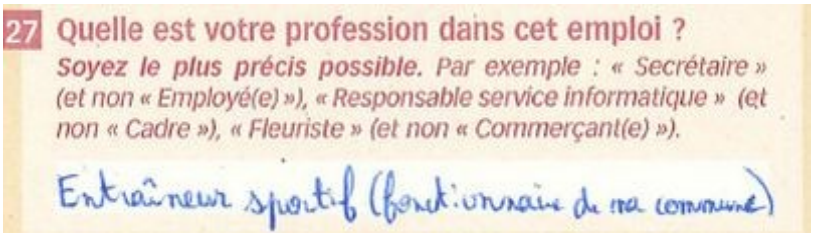
Exemple Q2b :



le contenu des parenthèses ne correspond pas à un pays (même s'il en donne l'indication géographique).

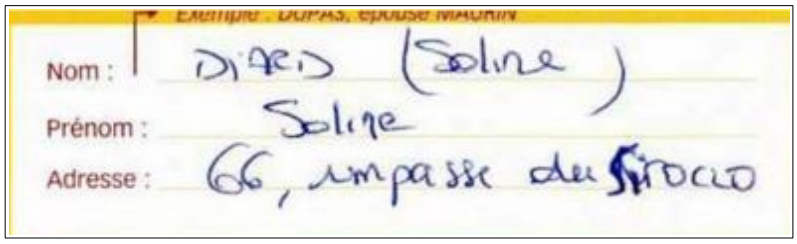
Variable	Valeur
CNAI_X	BEN MESSOUS
PNAI_X	À blanc

Exemple Q27 :



Variable	Valeur
PROF_X	entraineur sportif fonctionnaire de ma commune

Exemple NOM & PRÉNOM :



Variable	Valeur
NOM	DIARD SOLINE
PRENOM	SOLINE

C5 - Caractères autorisés

caractère présent sur le questionnaire	caractère à saisir	code ASCII du caractère à saisir	caractère présent sur le questionnaire	caractère à saisir	code ASCII du caractère à saisir	caractère présent sur le questionnaire	caractère à saisir	code ASCII du caractère à saisir
blanc	blanc	32	D	D	68	Ô	O	79
!	!	33	d	D	68	ö	O	79
&	&	38	Đ	D	68	Ö	O	79
'	'	39	E	E	69	õ	O	79
(	(	40	e	E	69	Õ	O	79
)	)	41	é	E	69	P	P	80
*	*	42	É	E	69	p	P	80
+	+	43	è	E	69	Q	Q	81
-	-	45	È	E	69	q	Q	81
.	.	46	ê	E	69	R	R	82
/	/	47	Ê	E	69	r	R	82
0	0	48	ë	E	69	S	S	83
1	1	49	Ë	E	69	s	S	83
¹	1	49	F	F	70	T	T	84
2	2	50	f	F	70	t	T	84
²	2	50	ƒ	F	70	U	U	85
3	3	51	G	G	71	u	U	85
³	3	51	g	G	71	ú	U	85
4	4	52	H	H	72	Ú	U	85
5	5	53	h	H	72	ù	U	85
6	6	54	I	I	73	Ù	U	85
7	7	55	i	I	73	û	U	85
8	8	56	í	I	73	Û	U	85
9	9	57	Í	I	73	ü	U	85
:	:	58	ì	I	73	Ü	U	85
=	=	61	î	I	73	V	V	86
?	?	63	Î	I	73	v	V	86
@	@	64	ï	I	73	W	W	87
A	A	65	Ï	I	73	w	W	87
a	A	65	J	J	74	X	X	88
Á	A	65	j	J	74	x	X	88
Á	A	65	K	K	75	Y	Y	89
A	A	65	k	K	75	y	Y	89
À	A	65	L	L	76	ý	Y	89
A	A	65	l	L	76	Ý	Y	89
Â	A	65	M	M	77	ÿ	Y	89
Ä	A	65	m	M	77	Z	Z	90
Ä	A	65	N	N	78	z	Z	90
Ã	A	65	n	N	78	_	_	95
Ã	A	65	ñ	N	78	æ	AE	
Å	A	65	Ñ	N	78	Æ	AE	
À	A	65	O	O	79	Œ	OE	
B	B	66	o	O	79	œ	OE	
b	B	66	ó	O	79	½	1/2	
C	C	67	Ó	O	79	¼	1/4	
c	C	67	ò	O	79	¾	3/4	
Ç	C	67	Ò	O	79	ß	SS	
ç	C	67	ô	O	79	€	EURO	

Le « **&** » est à remplacer par « **ET** » (sauf pour la question 21).

- le pipe « | » est exclusivement destiné à séparer les variables ; il ne doit donc pas faire partie des caractères à saisir.
- l'astérisque « ***** » n'est à utiliser qu'en cas de caractères non reconnus dans un libellé (hors données numériques).

Illustrations règles C7 et C8

Exemple C7 : nom du département indiqué en plus du numéro



Variable	Valeur
DPNAI	80
PNAI	À blanc

Exemple C8 : répétition de variable



Variable	Valeur
PNAI_P1_X	Italie
DPNAI_P1_X	À blanc
PNAI_P2_X	Italie
DPNAI_P2_X	À blanc

C9 - Reconnaissance et acquisition des cases à cocher

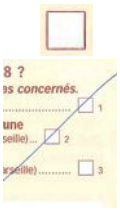
Il y a deux variables pour chaque question avec case à cocher :

✔ La première, appelée choix, correspond à la case à choisir pour la valeur de la question.

Chaque case correspond à une modalité du choix ; cette modalité est inscrite sur le questionnaire papier à côté de la case.

✔ La deuxième, appelée détail, donne de l'information sur le remplissage de chaque case de la question. Chaque case a une valeur, qui dépend de son remplissage, et qui sera donnée dans le détail de la question ; cette variable permettra de connaître les réponses multiples.

On distingue 5 types de remplissage dans une case à cocher :

État de la case	Illustration	Remarque
Case **cochée** par une croix ou atteinte par une croix		Toute marque intentionnelle dans la case
Case **biffée**		À demi-cochée
Case **colorée**		
Case **raturée**		tache, rature sur la case
Case **vide** / non cochée / atteinte par un trait qui raye une partie du questionnaire		Absence totale de marque ou trait qui raye une partie du questionnaire

Certaines personnes se considèrent principalement concernées par une modalité, et accessoirement par une autre. Elles vont alors cocher certaines cases d'une question, et en biffer d'autres.

Lorsque, dans une même question, il y a à la fois des cases cochées et des cases biffées, il est important de faire la distinction entre les deux remplissages.

On définit, par question, la valeur d'une case selon les spécifications suivantes :

Cas	Présence d'au moins une case					Modalités de la variable Détail à attribuer pour une case				
	cochée	biffée	colorée	raturée	vide	cochée	biffée	colorée	raturée	vide
Cas 1	oui	~	~	~	~	1	2	3	3	0
Cas 2	non	oui	~	~	~	/	1	3	3	0
Cas 3	non	non	oui	~	~	/	/	1	3	0
Cas 4	non	non	non	~	~	/	/	/	3	0

~ signifie : peu importe la présence ou non de ce type de case

/ signifie : modalité non concernée par ce cas

Pour la première variable « choix », la règle d'acquisition est la suivante :
Si aucune case n'a pour valeur « 1 », le choix est mis à blanc.
Sinon, il faut saisir la modalité la plus élevée parmi les cases dont la valeur est « 1 »

Pour la seconde variable « détail », la règle d'acquisition est la suivante :

- sa longueur est égale au nombre de cases proposées,
- chaque position représente une case, dans l'ordre croissant des modalités des cases.

> Donc, l'ordre du détail des informations des cases à cocher à reporter dans le fichier de données sera celui du sens de la lecture du questionnaire, c'est-à-dire de gauche à droite et de haut en bas.

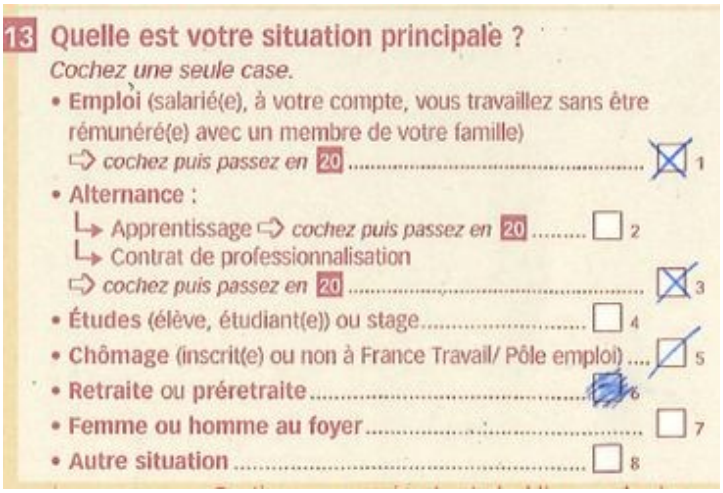
À chaque position de la variable, on attribue la valeur de la case correspondante.

Exemple Q9 du BI :



Variable	type	Valeur
COUPLE_X	choix	À blanc
COUPLE_DETAIL_X	détail	00

Exemple Q13 du BI :



Variable	type	Valeur
SITUAT_X	choix	3
SITUAT_DETAIL_X	détail	10102300

Exemple Q31 du BI :



Variable	type	Valeur
EMPL_X	choix	À blanc
EMPL_DETAIL_X	détail	300

Il existe des exceptions qui sont répertoriées dans les CONSIGNES PAR QUESTION.

🎯 Au vu des fonctionnalités de l'application permettant de traiter la phase de post-collecte lors du traitement des divergences (accès impossible aux données de la FL lors du traitement d'un BI et inversement) il est possible que des erreurs puissent être attribuées « à tort » (ex : utilisation de la FL pour déterminer le sexe du BI).

C10 - Reconnaissance et acquisition des pré-casés

Exemple C10 :



Variable	type de variable	Valeur
ANAI_X	pré-casé	À blanc

Lorsqu'il n'y a pas de consignes particulières, les modalités autorisées sont indiquées dans le dessin d'enregistrement. Si la variable reconnue ne respecte pas ces modalités, elle est mise à blanc.

Chaque bac pré-casé peut faire l'objet d'une reconnaissance individuelle, mais lorsqu'une variable est acquise avec plusieurs bacs, il faut les considérer dans leur ensemble.

> 🎯 *Ces spécifications ne sont en rien contradictoires avec d'autres opérations à effectuer en cas de doute de reconnaissance. En particulier, lorsqu'il est demandé de modifier la place des informations à saisir par rapport à la place des informations inscrites sur les questionnaires, ou lorsqu'il est demandé de supprimer des caractères, un doute peut être émis sur la reconnaissance des bacs pré-casés.*

C11 - Règles générales des variables géographiques

Tableau expliquant la codification :

	✅ « On codifie »	❌ « On ne codifie pas »
Variable 1 (département)	Renseignée par saisie	Renseignée par saisie
Variable 2 (libellé)	Renseignée par dictionnaire	Renseignée par saisie
Variable 3 (code département)	Renseignée par dictionnaire[2]	Renseignée à blanc
Variable 4 (code commune)	Renseignée par dictionnaire	Renseignée à blanc[3]

Il arrive que, dans une même question, les informations d'Adresse, Département, Commune et Pays soient renseignées sur les questionnaires dans des zones qui ne leur correspondent pas. Par exemple, on trouvera le nom de la commune dans la zone prévue pour le pays.
Il est demandé de **remettre les informations dans les variables correspondantes avant codification**, même si elles ne sont pas écrites dans les bonnes zones sauf pour la question 23

2 Variable CODE_DEP du dictionnaire des communes
3 Dans le cas où le code commune n'est pas codifié (car libellé non reconnu), alors la variable reste à blanc alors que si on reconnaît le libellé, on codifie donc on remplit par dictionnaire

Exemple :



Variable	Valeur
PNAI_P1	ECHIROLLES
DPNAI_P1	38
PNAI_P2	CLAMART
DPNAI_P2	À blanc

Lorsque le **département est renseigné** (01 à 95), **mettre le pays à blanc** si le libellé de pays est France sauf pour la Q7.

Si le **département n'est pas renseigné**, saisir ce qui figure dans le champ PAYS (même si le libellé est « France »).
Lorsque l'on trouve un code postal à 5 chiffres dans une zone réservée à un libellé, il ne faut conserver que les deux premiers chiffres, et les recaser dans le champ DEPARTEMENT si celui-ci était vide.

> 🎯 *Dans le cas d'une commune à arrondissement (Paris, Lyon ou Marseille), récupérer la notion d'arrondissement pour codifier la commune.*

Exemple :



Dictionnaire des communes :

```
69|69|298|TOUSSIEU
69|69|299|COLOMBIER-SAUGNIEU
69|69|381|LYON 1ER ARRONDISSEMENT
69|69|382|LYON 2E ARRONDISSEMENT
69|69|383|LYON 3E ARRONDISSEMENT
69|69|384|LYON 4E ARRONDISSEMENT
69|69|385|LYON 5E ARRONDISSEMENT
```

Variable	Valeur à restituer
DPNAI	69
CNAI	LYON 3E ARRONDISSEMENT
DPNAI	69
CNAI	383

Lorsque l'on trouve **uniquement un code postal à 5 chiffres dans une zone réservée à un libellé** pour une commune à arrondissements, il est demandé de **codifier la commune**.

Exemple :


5 Êtes-vous inscrit(e) dans un établissement d'enseignement pour l'année scolaire en cours ?
Y compris apprentissage ou études supérieures.
Oui ☒ 1 Non ☐ 2
↳ Si oui, où cet établissement d'enseignement est-il situé ?
• Dans la commune où vous résidez (ou dans le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) ☐ 1
• Dans une autre commune (ou un autre arrondissement) ... ☐ 2
↳ Indiquez cette autre commune :
75019
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) département n° DOM

Dictionnaire des communes :

```
75|75|117|PARIS 17E ARRONDISSEMENT
75|75|118|PARIS 18E ARRONDISSEMENT
75|75|119|PARIS 19E ARRONDISSEMENT
75|75|120|PARIS 20E ARRONDISSEMENT
76|76|001|ALLOUVILLE BELLEFOSSE
```

Variable	Valeur à restituer
DETU_X	75
CETU_X	PARIS 19E ARRONDISSEMENT
DETU_CODE	75
CETU_CODE	119

Lorsque l'on trouve un libellé de département (mentionné entre parenthèses ou non), le retranscrire dans le département si la variable était vide.

Exemple :


2 Quels sont vos date et lieu de naissance ?
Né(e) le : 22 11 1941
jour mois année
à : MIRANDES - GERS -
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
département n° DOM pays pour l'étranger, territoire pour les COM

Dictionnaire des communes :

```
32|32|254|MIRAMONT-D ASTARAC
32|32|255|MIRAMONT-LATOUR
32|32|256|MIRANDE
32|32|257|MIRANNES
32|32|258|MIREPOIX
```

Variable	Valeur à restituer
DPNAI	32
CNAI	MIRANDE
DPNAI	32
CNAI	256

C12 - Reconnaissance d'un département

Les variables sont de type « pré-casé ».
On nomme B1 le contenu du premier bac, B2 celui du deuxième et B3 celui du troisième (n° DOM).

On nomme V1 le contenu du premier caractère de la variable à renseigner, V2 celui du deuxième, et V3 celui du troisième.

L'ensemble des cas possibles pour B1, B2 et B3, et des valeurs à renseigner dans V1, V2 et V3 est dans le tableau ci-après :

cas	caractères présents sur le questionnaire			caractères à saisir		
				V1	V2	V3
1	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc
2	B1	blanc	blanc	0	B1	blanc
3	blanc	B2	blanc	0	B2	blanc
4	blanc	blanc	B3	blanc	blanc	blanc
5	B1	B2	blanc	B1	B2	blanc
6	B1	blanc	B3	blanc	blanc	blanc
7	blanc	B2	B3	B2	B3	blanc
8	B1	B2	B3	B1	B2	B3

Il arrive que B3 soit renseigné par une croix pour signifier qu'il s'agit d'un DOM ; dans ce cas, B3 est considéré comme étant à blanc.

Ajustement selon les modalités autorisées

Pour un département, les modalités autorisées sont : 01 à 95, 98, 99, 971 à 978, 984 à 989, 2A et 2B. Dans le cas 8 du tableau ci-dessus, si (B1 ; B2) est différent de 97 ou 98, mettre V3 à blanc.

Si, à l'issue de ces traitements, la variable saisie ne correspond pas à une modalité autorisée, la mettre à blanc. Le caractère « ***** » n'est pas un caractère autorisé pour la reconnaissance d'un département.

C13 - Utilisation du dictionnaire des communes

Les variables sont de type « pré-casé ». Pour les champs CNAI, CETU, CRAN et CLT du bulletin individuel, il y a 4 variables à restituer (qu'elles soient vides ou non) dans le fichier de données :

- variable 1 : le département renseigné sur le questionnaire,
- variable 2 : le libellé de commune renseigné sur le questionnaire, ou sa correspondance dans le dictionnaire (si trouvé au sens large ou de manière exacte). Cette variable est nommée LIBCOM dans ce paragraphe,
- variable 3 : le département du dictionnaire des communes, correspondant à LIBCOM (si trouvé),
- variable 4 : le code commune du dictionnaire des communes, correspondant à LIBCOM (si trouvé).

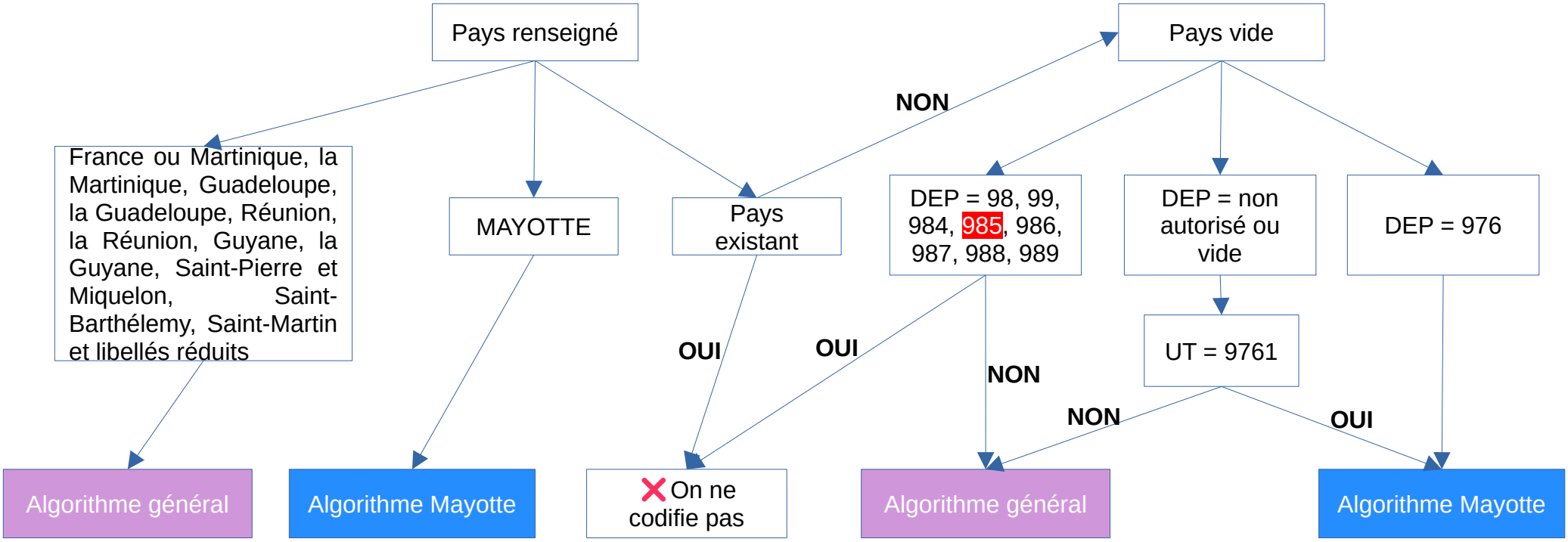
Exemple :



Le dictionnaire des communes peut être utilisé comme aide à la reconnaissance de libellés.
Le libellé de commune peut être reconnu en reconnaissance optique de caractères (OCR), mais une validation devra être effectuée par vidéocodage.
Le dictionnaire des communes sera utilisé pour la codification de la commune.
Des étoiles « ***** » pourront être utilisées pour les caractères impossibles à lire.

Il est fréquent que plusieurs libellés de commune se ressemblent,
y compris dans le même département *(par exemple, en Moselle, on trouve THONVILLE et THIONVILLE)*.

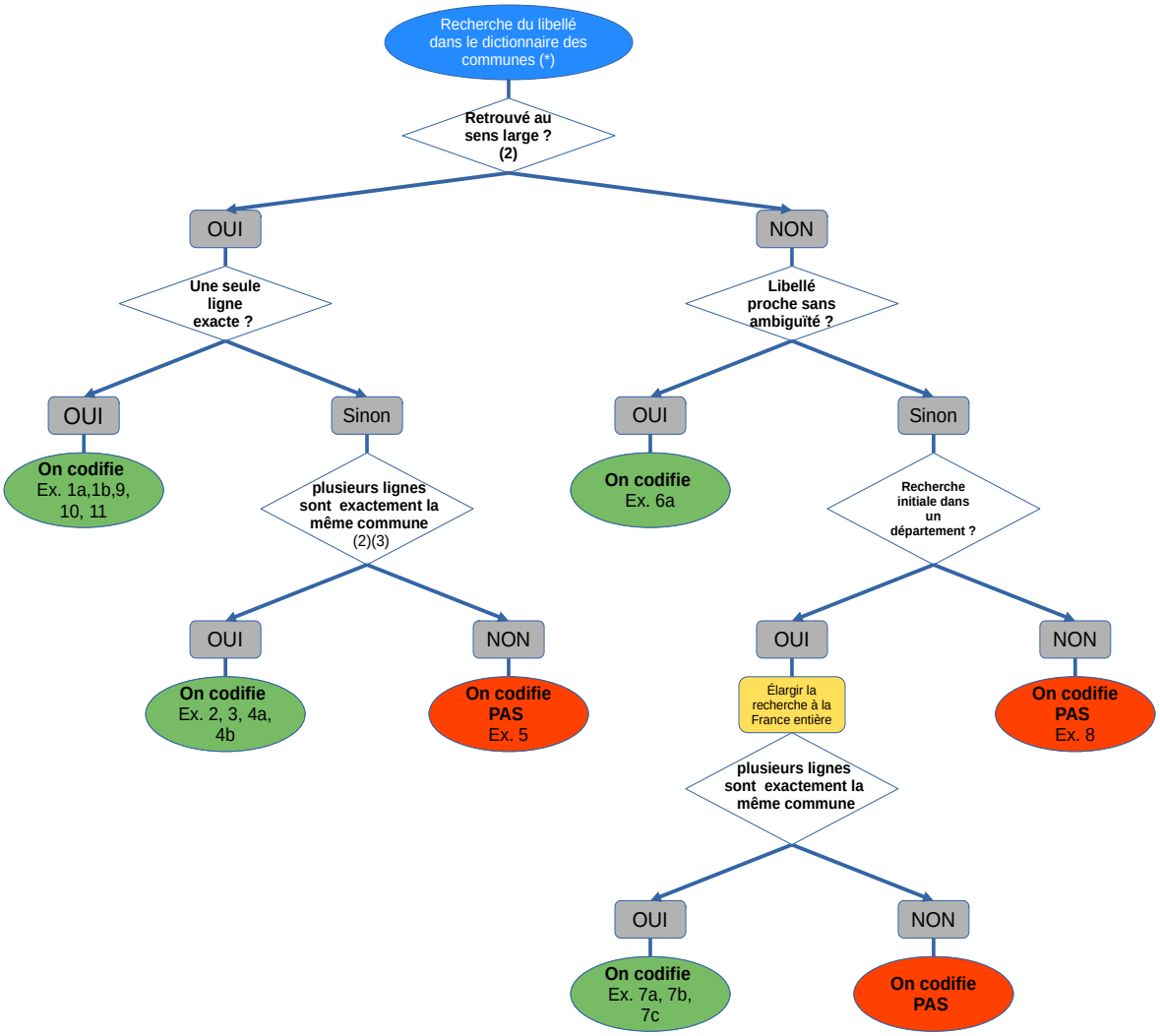
Choix de l'algorithme :



- Si le pays est renseigné
 - Si pays = France ou Martinique, la Martinique, Guadeloupe, la Guadeloupe, Réunion, la Réunion, Guyane, la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et libellés réduits, appliquer l'algorithme général
 - Si pays = MAYOTTE, appliquer l'algorithme de Mayotte
 - Si pays existe dans le dictionnaire des pays : on ne codifie pas
 - Sinon : refaire cet algorithme en considérant que le pays est vide
- Sinon (i.e. le pays est vide)
 - Si DEP = 976 : appliquer l'algorithme de Mayotte
 - Si DEP autorisé (cf. modalités autorisées §1.3) :
 - Si DEP fait partie de (98, 99, 984, 985, 986, 987, 988, 989) : ne pas codifier
 - Sinon : appliquer l'algorithme général
 - Si DEP non autorisé : continuer cet algorithme en considérant que le DEP est vide
 - Si DEP vide :
 - Si UT = 9761 : appliquer l'algorithme de Mayotte
 - Sinon appliquer l'algorithme général

Algorithme général

Préliminaire concernant les villes à arrondissement (Paris, Lyon et Marseille) : si le répondant a inscrit l'arrondissement (ou le code postal) dans la zone du libellé de la commune ou dans la zone département, il est demandé d'appliquer la suite de l'algorithme en récupérant cette information (1)



(*) Ces recherches sont à effectuer sur les communes du département si le département est renseigné sur le BI et existe dans les codes département du dictionnaire (que ce soit un ancien ou un nouveau code : DEP ou CODE_DEP), sinon elles sont à effectuer sur les communes de la France entière.
(1) Une exception : libellé = Marseille et département=13. Il y a ambiguïté, 13 doit donc être considéré comme le département et non comme l'arrondissement.
(2) C'est-à-dire si le début du libellé du dictionnaire est identique au libellé du BI
(3) C'est-à-dire si les colonnes CODE_DEP, CODE_COMMUNE et NCC2 sont identiques (seule la colonne DEP est différente)
(4) C'est-à-dire si les colonnes CODE_DEP, CODE_COMMUNE sont identiques (les colonnes DEP et NCC2 peuvent être différentes)

Exemples commune retrouvée au sens large, sur une seule ligne de manière exacte :

1a :



DEP est vide. Après recherche au sens large France entière, une seule ligne ressort :



Variable	Valeur à restituer
DLT_X	À blanc
CLT_X	THONON LES BAINS
DLT_CODE	74
CLT_CODE	281

1b :

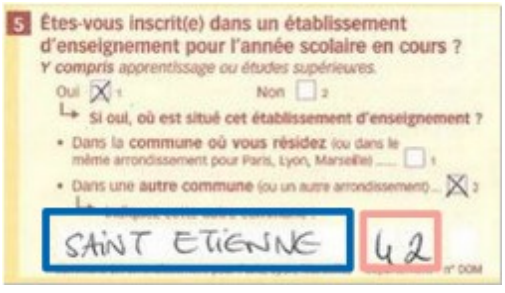


Variable	Valeur à restituer
DPNAI_X	75
CNAI_X	ASNIERES
DPNAI_CODE	92
CNAI_CODE	004

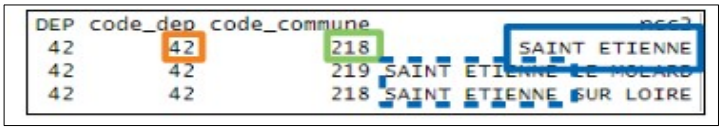
Après filtre des communes pour lesquelles DEP=75 ou code_dep=75, une seule ligne correspond exactement à Asnières :



1c :



Variable	Valeur à restituer
DETU_X	42
CETU_X	SAINT ETIENNE
DETU_CODE	42
CETU_CODE	218

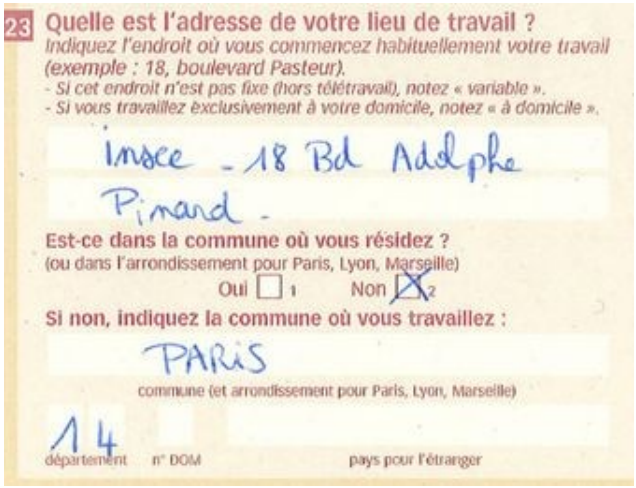


1d :



Variable	Valeur à restituer
DPNAI_X	75
CNAI_X	PARIS 18E ARRONDISSEMENT
DPNAI_CODE	75
CNAI_CODE	118

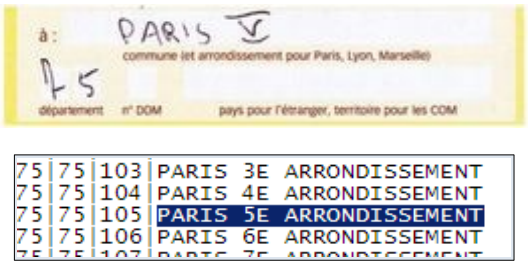
1e :



Variable	Valeur à restituer
DLT_X	14
CLT_X	PARIS 14E ARRONDISSEMENT
DLT_CODE	75
CLT_CODE	114

1f :

🎯 Lorsqu'un arrondissement est indiqué en chiffres romains sur le BI, le restituer tel qu'il apparaît dans le dictionnaire des communes.



Variable	Valeur à restituer
DPNAI_X	75
CNAI_X	PARIS 5E ARRONDISSEMENT
DPNAI_CODE	75
CNAI_CODE	105

Exemples commune retrouvée au sens large, sur plusieurs lignes correspondant à la même commune :

2a



DEP	code_dep	code_commune	ncc2
78	95	018	ARGENTEUIL
89	89	017	ARGENTEUIL SUR ARMANCON
95	95	018	ARGENTEUIL

Variable	Valeur à restituer
DPNAI_X	95
CNAI_X	ARGENTEUIL
DPNAI_CODE	95
CNAI_CODE	018

2b :



Variable	Valeur à restituer
DETU_X	À blanc
CETU_X	LEVALLOIS-PERRET
DETU_CODE	92
CETU_CODE	044

```
DEP code_dep code_commune              ncc2
 75        92          044 LEVALLOIS PERRET
 92        92          044 LEVALLOIS PERRET
```

2c :

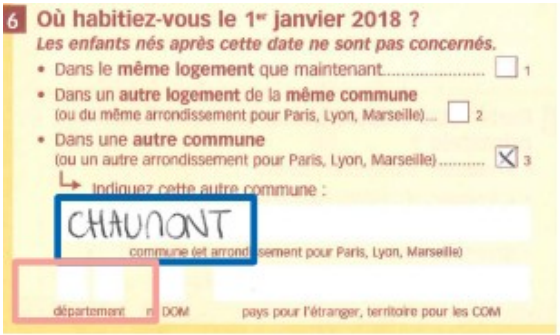


Variable	Valeur à restituer
DLT_X	À blanc
CLT_X	SIX FOURS LA PLAGE
DLT_CODE	83
CLT_CODE	129

```
DEP code_dep code_commune               ncc2
 83        83          129   SIX FOURS LA PLAGE
 83        83          129 SIX FOURS LES PLAGES
```

Exemple commune retrouvée au sens large, sur plusieurs lignes ne correspondant pas à la même commune :

3




```
DEP|CODE_DEP|CODE_COMMUNE|NCC2
08|08|113|CHAUMONT PORCIEN
18|18|060|CHAUMONT
21|21|161|CHAUMONT LE BOIS
39|39|478|CHAUMONT
....|
```

Variable	Valeur à restituer
À blanc	À blanc
CRAN_X	CHAUMONT
DRAN_CODE	À blanc
CRAN_CODE	À blanc

Exemples commune non retrouvée au sens large, avec un libellé proche sans ambiguïté :

4a :

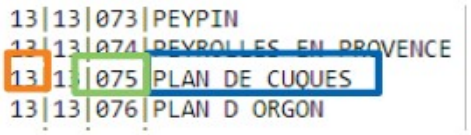




Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	971
CNAI_X	LES ABYMES
DNAI_CODE	971
CNAI_CODE	101

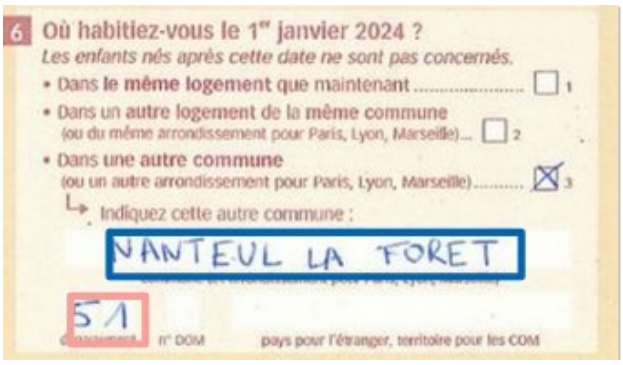
4b :





Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	À blanc
CNAI_X	PLAN DE CUQUES
DNAI_CODE	13
CNAI_CODE	075

4c :



Variable	Valeur à restituer
DRAN_X	51

CRAN_X	NANTEUIL LA FORET
DRAN_CODE	51
CARN_CODE	393

```
51|51|391|MUIZON
51|51|392|MUTIGNY
51|51|393|NANTEUIL LA FORET
51|51|395|NESLE LA REPOSTE
```

Exemples commune non retrouvée au sens large, recherche élargie correspondant à la même commune :

5a :




```
09|09|224|PAILHES
09|09|225|PAMIERS
09|09|226|PECH
```

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	31
CNAI_X	PAMIERS
DNAI_CODE	09
CNAI_CODE	225

5b :




```
DEP code_dep code_commune   ncc2
 75       92          002 ANTONY
 92       92          002 ANTONY
```

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	74
CNAI_X	ANTONY
DNAI_CODE	92
CNAI_CODE	002

5c :

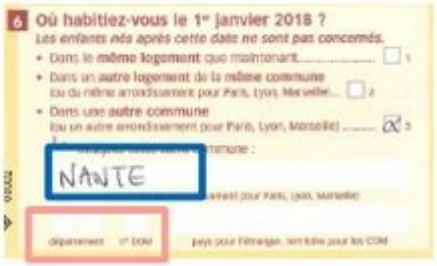



```
83|83|129|SIX FOURS LA PLAGE
83|83|129|SIX FOURS LES PLAGES
83|83|130|SOLLIES PONT
83|83|131|SOLLIES TOUCAS
```

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	85
CNAI_X	SIX FOURS LA PLAGE
DNAI_CODE	83
CNAI_CODE	129

Exemple commune non retrouvée au sens large, recherche élargie correspondant à plusieurs communes :

6 :

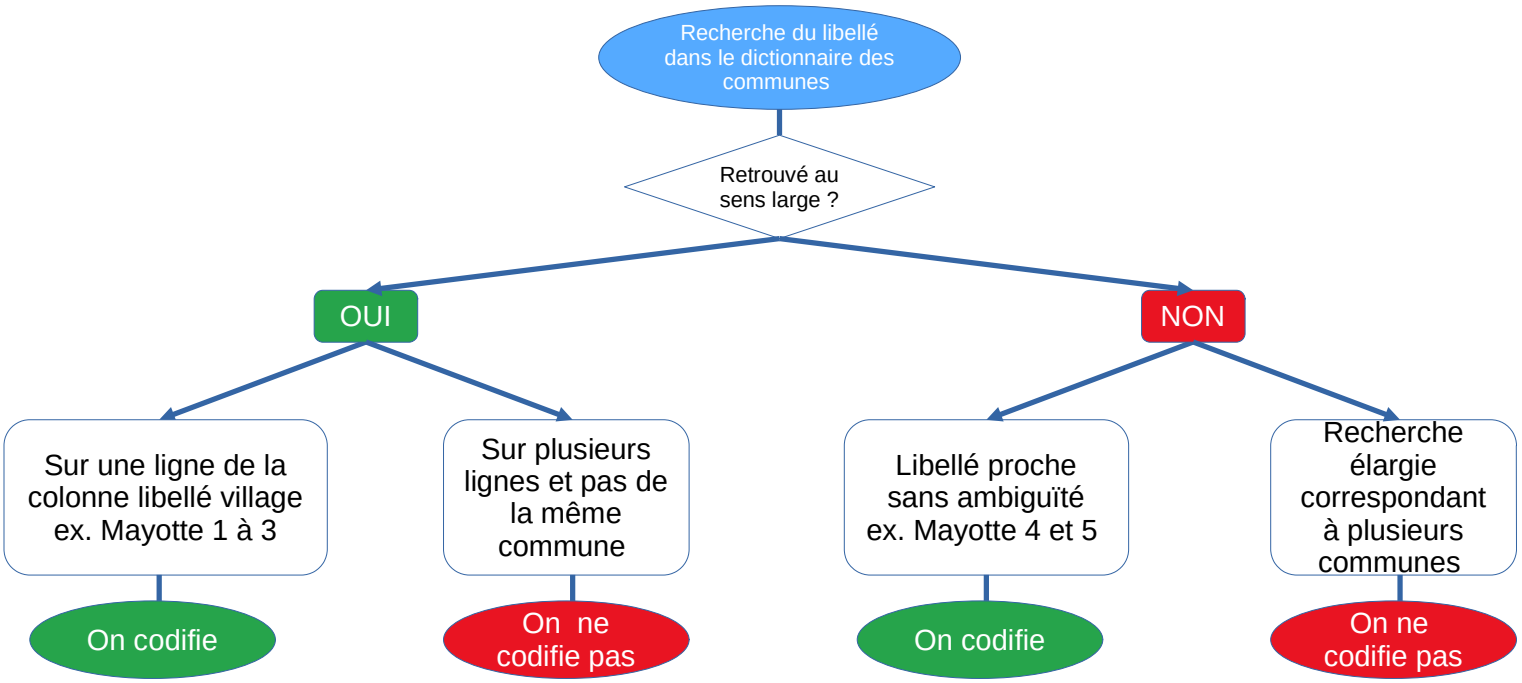



```
DEP|CODE_DEP|CODE_COMMUNE|NCC2
38|38|273|NANTES EN RATIER
44|44|109|NANTES
```

Variable	**Valeur à restituer**
DRAN_X	À blanc
CRAN_X	NANTE
DRAN_CODE	À blanc
CRAN_CODE	À blanc

Algorithme Mayotte

Pour Mayotte, il est possible que sur les documents figurent des noms de villages, seuls, ou accolés à des communes, ainsi que des abréviations correspondant aux noms des communes. Les noms des villages et les abréviations ne doivent pas être restitués, **seules les communes seront codées et restituées** à l'aide d'une table de passage villages / communes.



🎯 La table de passage doit être utilisée comme aide à la reconnaissance de libellés ainsi que pour la codification de la commune.

À noter :Le libellé de village Miréréni correspond à 2 communes et ne sera donc jamais codé.

Exemple Mayotte 1 :

Information sur le BI : Q2 : Né(e) à Hamouro

COMMUNE	Code commune	Libellé village 1	Libellé village 2 (orthographe 2012) ou abréviations possibles
BRANDRELE	603	Bandrele	
	603	Hamouro	
	603	Nyambadao	
	603	Bambo-Est	
	603	Mtsamoudou	*M'tsamoudou*
	603	Dapani	

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	976
CNAI_X	BRANDRELE
DNAI_CODE	976
CNAI_CODE	603

Exemple Mayotte 2 :

Information sur le BI : Q2 : Né(e) à MDZ

COMMUNE	Code commune	Libellé village 1	Libellé village 2 (orthographe 2012) ou abréviations possibles
MAMOUDZOU	611	Mamoudzou	*MDZ*
	611	Mtsapéré	*Mtsapere*
	611	Kawéni	*Kaweni*
	611	Passamainty	
	611	Tsoundzou I	*Tsoundzou 1*
	611	Vahibé	
	611	Tsoundzou II	*Tsoundzou 2*
	611	Cavani	*Kavani*

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	976
CNAI_X	MAMOUDZOU
DNAI_CODE	976
CNAI_CODE	611

Exemple Mayotte 3 :

Information sur le BI : Q2 : Né(e) à Barakani Ouangani

COMMUNE	Code commune	Libellé village 1	Libellé village 2 (orthographe 2012) ou abréviations possibles
OUANGANI	614	Ouangani	
	614	Barakani	
	614	Coconi	
	614	Kahani	
		Hapandzo	

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	976
CNAI_X	OUANGANI
DNAI_CODE	976
CNAI_CODE	614

Exemple Mayotte 4 :

Information sur le BI : Q2 : Né(e) à MAYOTTE COCONI

COMMUNE	Code commune	Libellé village 1	Libellé village 2 (orthographe 2012) ou abréviations possibles
OUANGANI	614	Ouangani	
	614	Barakani	
	614	Coconi	
	614	Kahani	
		Hapandzo	

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	976
CNAI_X	OUANGANI
DNAI_CODE	976
CNAI_CODE	614

Exemple Mayotte 5 :

Information sur le BI : Q2 : Né(e) à MAYOTTE TSOUNDZOU

COMMUNE	Code commune	Libellé village 1	Libellé village 2 (orthographe 2012) ou abréviations possibles
MAMOUDZOU	611	Mamoudzou	*MDZ*
	611	Mtsapéré	*Mtsapere*
	611	Kawéni	*Kaweni*
	611	Passamainty	
	611	Tsoundzou I	*Tsoundzou 1*
	611	Vahibé	
	611	Tsoundzou II	*Tsoundzou 2*
	611	Cavani	*Kavani*

Variable	Valeur à restituer
DNAI_X	976
CNAI_X	MAMOUDZOU
DNAI_CODE	976
CNAI_CODE	611

C14 - Utilisation du dictionnaire des pays

Les variables sont de type « pré-casé ».
🎯 À chaque fois que l'on rencontre un champ PAYS dans un bulletin individuel, il est possible d'utiliser le dictionnaire des pays comme aide à la saisie.

Le dictionnaire ne sera utilisé que lorsqu'il n'y a aucune ambiguïté. De plus, si le nom de pays n'est pas dans le dictionnaire, il faut saisir ce qui est indiqué (exemple : « USA »).

- il n'est pas demandé de coder les pays.
- Lorsqu'un libellé de département est disponible dans un champ pays, le rétablir dans la variable DEPARTEMENT et le supprimer du champ PAYS.



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	FRANCE



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	À blanc
DPNAI_P1	53



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	À blanc
DPNAI_P1	53



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	Saint Barthélémy
DPNAI_P1	977



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	AUTRE



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	AUTRE
DPNAI_P1	72

🎯 *AUTRE = Tout autre chose que PAYS (lexique) et DEPARTEMENT (lexique) → Pays non reconnu ds lexique - Département non reconnu dans lexique-ville - régions -nationalité - divers…*



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	FRANCE
PNAI_P2	FRANCE

Ne pas faire de rétablissement lorsqu'un numéro de département renseigné correspond à un autre renseigné dans pays :



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	MAYENNE
DPNAI_P1	72



Variable	Valeur à restituer
PNAI_P1	Saint Barthélémy
DPNAI_P1	53

C15 - Reconnaissance d'une année

Les variables sont de type « pré-casé ».
On nomme B1 le contenu du premier bac, B2 celui du deuxième, B3 celui du troisième et B4 celui du quatrième.

On nomme V1 le contenu du premier caractère de la variable à renseigner, V2 celui du deuxième, V3 celui du troisième et V4 celui du quatrième.

cas	caractères présents sur le questionnaire				caractères à saisir			
					V1	V2	V3	V4
1	B1	B2	blanc	blanc	à déterminer	à déterminer	B1	B2
2	blanc	blanc	B3	B4	à déterminer	à déterminer	B3	B4
3	B1	B2	B3	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc
4	blanc	B2	B3	blanc	à déterminer	à déterminer	B2	B3
5	B1	B2	B3	B4	B1	B2	B3	B4

Le caractère « ***** » n'est pas un caractère autorisé pour la reconnaissance d'une année.

Dans les cas 1 et 2 du tableau ci-dessus, si les caractères V1 et V2 sont égaux à 19 ou 20, la valeur est à déterminer en fonction du contexte (Questions 13, 14 et 19 du BI : personne en activité, étudiant, retraité…) et des modalités admises.

Par exemple, s'il s'agit de la date de naissance d'un retraité, et que les caractères V3 et V4 valent 08, il faut mettre 19 pour V1 et V2.

Les modalités autorisées pour une telle année sont les nombres compris entre (l'année de collecte -125) et l'année de collecte.

Si, à l'issue de ces traitements, la variable saisie ne correspond pas à une modalité autorisée, la mettre à blanc.

Exemples

- *2 37* : valeur incohérente.
 - ► Quel que soit le caractère que peut remplacer le blanc, la variable n'a pas de modalité admise. Cette variable doit être renvoyée à blanc
- 1 83 : valeurs cohérentes
 - ► Dans le cas de l'année de naissance, 1 seule valeur est admise (l'année de collecte −125). Il faudrait donc renvoyer la valeur 1983.

2 CONSIGNES PAR QUESTION

2.1 Du Bulletin individuel (BI)

QUESTION	VARIABLE(S)	CONSIGNES DE SAISIE	CONSIGNES PARTICULIÈRES
Nom, Prénom, Adresse	NOM – PRENOM	C3 / C4 / C5 / C6 / C10	- **Aucun redressement sur ces variables** : si le nom et le prénom sont inversés, il n'y a pas de rétablissement de zones, sauf si une flèche manuscrite indique explicitement l'erreur - *Exemple inversion du Nom et prénom*. **Les doublons ou répétitions sont saisis à l'identique** - **Supprimer les civilités** - **Restituer tel quel** pour les cas où il y a « épouse », « ex épouse », « ép. », « veuve », « née », « divorcée », « div. », « di. », « usage », « us » dans le nom. **Si autre chose qu'un nom ou prénom identifiables sans ambiguïté il faut laisser la variable à blanc** - *Exemple erreur de champ*
Q1. Sexe	SEXE	C4 / C9	- Cette variable ne suit pas la règle de la modalité la plus forte lorsque les deux cases ont pour valeur 1. - Si aucune case n'a pour valeur 1, ou bien si les deux cases ont pour valeur 1, il faut **se reporter au prénom** qui figure sur le document en cours d'acquisition (BI, BIC, BIEP) pour acquérir la variable. **Si le prénom ne permet pas de saisir cette variable sans ambiguïté** (prénom non renseigné, mixte ou inconnu), elle sera **mise à blanc** 🎯 *Toutefois, afin d'améliorer la qualité des données, il est possible de se reporter au prénom figurant sur la FL lors de l'acquisition de la variable sexe du BI. On accepte donc un traitement différent entre le PAD et le PMQ. Si le prénom ne permet pas de saisir cette variable (prénom non renseigné, mixte ou inconnu), elle sera mise à blanc. Pour faciliter la saisie du sexe à partir du prénom, le PMQ pourra s'appuyer sur un fichier des prénoms fourni à titre indicatif par l'Insee.*

Q2. Date et lieu de naissance	JNAI – MNAI	C4 / C5 / C6 / C10	CP16
	ANAI	C4 / C5 / C6 / C10 / C15	
	CNAI	C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C13	CP17
	DPNAI	C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C12	
	PNAI	C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C14	
Q3. Arrivée en France	ARRIV	C4 / C5 / C6 / C10 / C15	
Q4. Nationalités	INAT_DETAIL	C4 / C9	
	NATE_1 (NATE_2)	C4 / C5 / C6 / C10	- CP18 - Saisir **2 nationalités maximum** : la première dans la variable NATE_1 et la seconde dans NATE_2. Si une troisième nationalité est notée, ne pas la saisir - Lorsqu'un libellé de pays (présent dans le dictionnaire) se trouve dans un champ NATIONALITÉ, **le convertir et le restituer** sous la forme « nationalité » - pays au lieu de nationalité 🎯 on ne fait pas de rétablissement de zone quand on a un libellé de pays dans le champ NATE et rien dans le champ PNAI de la Q2 - Q4 - Exemple - Si nationalité = Ira**k**ienne ou Ira**k**ien alors nationalité restituée = Ira**q**uien
Q5. Etablissement	ETUD – ILETU	C4 / C9	
	CETU	C4 / C5 / C6 /	Si le champ est renseigné avec à la fois une commune étrangère et un pays étranger,

<table>
<tr><td rowspan="2">scolaire</td><td></td><td>C7 / C10 / C11 / C13</td><td>saisir uniquement le pays étranger</td></tr>
<tr><td>DÉTU</td><td>C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C12</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="4">Q6. Lieu habitation</td><td>IRAN</td><td>C4 / C9</td><td></td></tr>
<tr><td>CRAN</td><td>C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C13</td><td>CP17</td></tr>
<tr><td>DRAN</td><td>C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C12</td><td>CP17</td></tr>
<tr><td>PRAN</td><td>C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C14</td><td>CP17</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Q7. Lieu naissance parents</td><td>PNAI_P1 – PNAI_P2</td><td>C4 / C5 / C6 / C7 / C8 / C10 / C11 / C14</td><td>- CP17
- Si le département (DPNAI_P*) est renseigné (01 à 95) ainsi que le libellé de pays (France), restituer France</td></tr>
<tr><td>DPNAI_P1 – DPNAI_P2</td><td>C4 / C5 / C6 / C7 / C10 / C11 / C12</td><td>CP17</td></tr>
<tr><td>Q9. Couple</td><td>COUPLE</td><td rowspan="2">C4 / C9</td><td>Si les deux modalités sont cochées, le choix est mis à blanc</td></tr>
<tr><td>Q10. Lien</td><td>MATR</td><td>Si plusieurs cases sont cochées, il faut acquérir pour la variable choix la modalité la plus faible :


<table>
<tr><th>type</th><th>Valeur</th></tr>
<tr><td>choix</td><td>2</td></tr>
<tr><td>détail</td><td>010100</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td></td><td rowspan="8"></td><td></td></tr>
<tr><td>Q11. Santé</td><td>GALI</td><td>Si plusieurs cases sont cochées, il faut acquérir pour la variable choix la modalité la plus faible</td></tr>
<tr><td>Q12. Diplôme</td><td>DIPL</td><td></td></tr>
<tr><td>Q13. Situation</td><td>SITUAT</td><td></td></tr>
<tr><td>Q14. Travail ?</td><td>SITRAV</td><td></td></tr>
<tr><td>Q16. Déjà travaillé ?</td><td>DEJAT</td><td></td></tr>
<tr><td>Q17. Statut</td><td>STATAV</td><td></td></tr>
<tr><td>Q18. Profession antérieure</td><td>PROFA</td><td>C3 / C4 / C5 / C6 / C10</td><td></td></tr>
<tr><td>Q19. Recherche emploi</td><td>RECH</td><td>C4 / C9</td><td></td></tr>
<tr><td>Q21. Nom étab</td><td>RS</td><td>C3 / C4 / C5 / C6 / C10</td><td>- Il ne faut en aucun cas corriger les « fautes d’orthographe » : en effet, certains établissements peuvent avoir un nom ne répondant pas volontairement à une orthographe classique (jeu de mots…).
- Le & est à saisir tel quel.
- Lorsqu’il est uniquement mentionné un nom de famille ET un prénom, il faut faire précéder le premier de ces mots d’un M puis d’un blanc :
<table>
<tr><th>Saisie</th><th>Valeur à restituer</th><th>Explication</th></tr>
<tr><td>MAURICE DURUFLE</td><td>M MAURICE DURUFLE</td><td>Il y a un prénom et un nom</td></tr>
<tr><td>DURUFLE MAURICE</td><td>M DURUFLE MAURICE</td><td>Il y a un prénom et un nom</td></tr>
<tr><td>MAURICE</td><td>MAURICE</td><td>Il n’y a qu’un prénom</td></tr>
<tr><td>DURUFLE</td><td>DURUFLE</td><td>Il n’y a qu’un nom de</td></tr>
</table>
</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>
<table>
<tr><td></td><td></td><td>famille</td></tr>
<tr><td>SOCIETE MAURICE DURUFLE</td><td>SOCIETE MAURICE DURUFLE</td><td>Il y a autre chose qu’un nom et un prénom</td></tr>
</table>
- CP19
</td></tr>
<tr><td>Q22. Activité étab</td><td>ACTET</td><td>C3 / C4 / C5 / C6 / C10</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Q23. Lieu de travail</td><td>VARDOMPART</td><td>C3 / C4 / C5 / C6 / C10</td><td>Codage de la variable :
1 lorsque la personne travaille à un endroit variable.
2 lorsque la personne travaille à domicile.

- CP19
- Au travers de cette variable, c’est le déplacement qui est visé. L’adresse peut être complétée ou remplacée par un renseignement qui indique que la personne travaille à un endroit variable ou à domicile. Au cas où il est inscrit des mentions donnant lieu à ambiguïté (« domicile et variable » ou « domiciles »), on privilégiera la mention de déplacement « variable ».

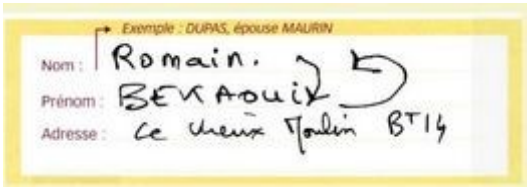
- Si deux communes sont inscrites en pavé 23a ou 23b, mettre « variable ».</td></tr>
<tr><td>NUMVOI</td><td rowspan="2">C3 / C4 / C5 / C6 / C10</td><td>- CP19
- Lorsqu’il y a plusieurs numéros pour la voie de l’adresse principale, il faut conserver le plus faible. En cas d’ambiguïté de lecture, il faut conserver le premier.
Par exemple, pour « 10-12 RUE MOLIERE », il ne faut retenir que le « 10 ». Le « 12 » n’est pas conservé, ni dans le numéro de voie, ni dans le nom de la voie.</td></tr>
<tr><td>BISTER</td><td>- CP19
- Lorsque le numéro de l’adresse principale est accompagné d’un complément, la consigne est la suivante :
S’il s’agit d’une lettre et d’une seule, conserver cette lettre :</td></tr>
</table>

			Pour BIS, écrire B Pour TER, écrire T Pour QUATER, écrire Q Pour QUINQUESE, écrire C
	TYPVOI		- CP19 - CP20
	NOMVOI		CP19
	CPLADR		
	ILT	C4 / C9	
	CLT	C4 / C5 / C6 / C10 / C11 / C13	CP17 / CP19
	DLT	C4 / C5 / C6 / C10 / C11 / C12	
	PLT	C4 / C5 / C6 / C10 / C14	
Q24. Mode de transport	TRANS	C4 / C9	
Q25. Télétravail	TELETRAVAIL		
Q26. Quotité	TP		
Q27. Profession	PROF	C3 / C4 / C5 /	

		C6 / C10	
Q28. Salarié ?	STAT	C4 / C9	
Q29. Nb salariés	NBSAL		
Q31. Contrat	EMPL		
Q32. PCS	POSP		

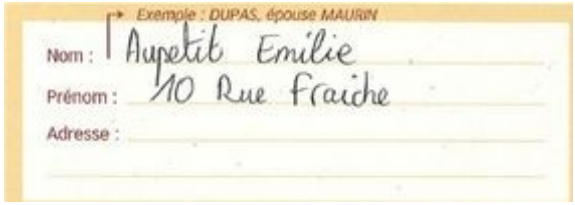
Variable NOM PRENOM

Exemple inversion du Nom et prénom :



Variable	Valeur
NOM	BEKAOUI
PRENOM	Romain

Exemple erreur de champ :



Variable	Valeur
NOM	AUPETIT EMILIE
PRENOM	À blanc

CP16 - Reconnaissance du jour et du mois de naissance

Les variables sont de type « pré-casé ».
On nomme B1 le contenu du premier bac et B2 celui du second.
On nomme V1 le contenu du premier caractère de la variable à renseigner et V2 celui du second.
Pour chacune des variables du jour et du mois de naissance, la saisie se fait selon les spécifications suivantes :

cas	caractères présents sur le questionnaire		caractères à saisir	
			V1	V2
1	blanc	blanc	blanc	blanc
2	B1	blanc	0	B1
3	blanc	B2	0	B2
4	B1	B2	B1	B2

Ajustement selon les modalités autorisées
À l'issue de cette reconnaissance, le jour et le mois doivent correspondre à des jours qui existent dans le calendrier.
De plus, si le jour et le mois reconnus correspondent au 29 février, et que l'année de naissance a été saisie sur 4 caractères, l'année doit être bissextile.
Dans les autres cas, le jour et le mois sont mis à blanc.

CP17 - Commune, département et Pays

- Si le libellé de la **commune** dans le champ COMMUNE **correspond aussi à un libellé de PAYS** alors il est demandé de saisir le libellé de la commune **à la fois** dans le champ COMMUNE et dans le champ PAYS.

 🎯 *Cette règle s'applique aux communes suivantes : Luxembourg, Andorre, Monaco, Saint-Marin, Vatican, Panama, Guatemala, Belize, Djibouti, Koweït, Singapour.*

- Si le libellé dans un champ COMMUNE ou PAYS correspond à un libellé de **département métropolitain**, le rétablir dans la variable DEPARTEMENT et le **supprimer** du champ COMMUNE ou PAYS.

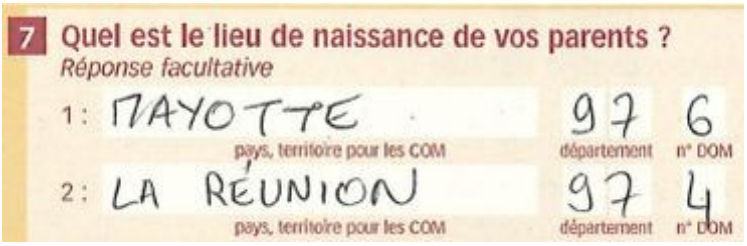
- Si le champ COMMUNE **contient une commune étrangère** (ex : Tunis) et avec le champ **PAYS à blanc**, restituer tel quel et **ne rien mettre** dans le champ PAYS.

- Si le libellé dans le champ COMMUNE ou DEPARTEMENT ou PAYS correspond à un libellé de **DROM ou de collectivités d'outre-mer**, alors il est demandé de saisir le libellé inscrit dans le champ PAYS **et** dans le champ DEPARTEMENT.

 🎯 *Cette règle s'applique aux DROM/COM suivants :*

Guadeloupe (971)	*Saint Martin (978)*
Martinique (972)	*Wallis et Futuna (986)*
Guyane (973)	*Polynésie Française (987)*
La Réunion (974)	*Terres Australes (984)*
Saint Pierre et Miquelon (975)	*Nouvelle Calédonie (988)*
Mayotte (976)	*Iles Clipperton (989)*
Saint Barthélemy (977)	

Exemple libellé de DROM :



Variable	Valeur
PNAI_P1	MAYOTTE
DPNAI_P1	976
PNAI_P2	LA RÉUNION
DPNAI_P2	974

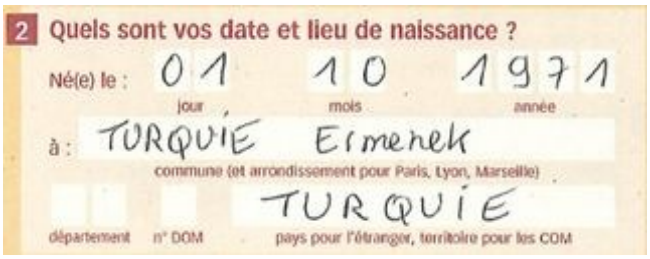
- Lorsqu'un libellé de **nationalité** (présent dans le dictionnaire) se trouve dans un champ PAYS, le **convertir et le restituer** sous la forme pays.

Exemple : Si le libellé est « **Irakien** » dans un champ pays, alors restituer « **Iraq** ».

Si le libellé de pays est « **Irak** » alors restituer « **Iraq** ».

- Si le champ COMMUNE **contient un libellé de pays déjà présent** dans le champ PAYS (et existant dans le dictionnaire), **ne pas le restituer** dans le champ COMMUNE

Exemple de non restitution du pays dans le champ COMMUNE :



Variable	Valeur
CNAI	Ermerek
PNAI	TURQUIE

Autres exemples :



Variable	Valeur
PNAI_P1	ECOSSE
DPNAI_P1	78
PNAI_P2	ISRAEL
DPNAI_P2	À blanc



Variable	Valeur
PNAI_P1	OTTAWA
DPNAI_P1	À blanc
PNAI_P2	France
DPNAI_P2	07



Variable	Valeur
PNAI_P1	JAPON
DPNAI_P1	À blanc
PNAI_P2	BREST
DPNAI_P2	À blanc



Variable	Valeur
PNAI_P1	FRANCE
DPNAI_P1	978
PNAI_P2	FRANCE
DPNAI_P2	75



Variable	Valeur
PNAI_P1	NOUVELLE CALEDONIE
DPNAI_P1	90
PNAI_P2	FRANCE POLYNESIE FRANCAISE
DPNAI_P2	01

CP18 - Utilisation du dictionnaire des nationalités

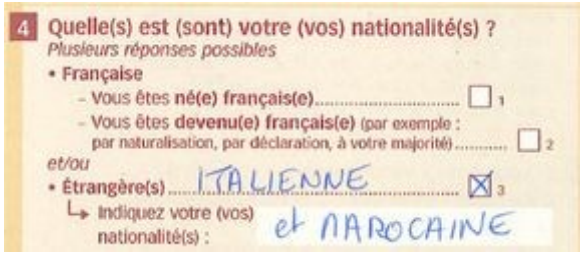
À chaque fois que l'on rencontre une nationalité ou pays dans un bulletin individuel, il est possible d'utiliser le dictionnaire des nationalités comme aide à la saisie.

Le dictionnaire ne sera utilisé que lorsqu'il n'y a aucune ambiguïté ; **les nationalités au féminin seront remplacées par les nationalités au masculin présentes dans le dictionnaire**.

Exemple : s'il est écrit « italienne » sur le BI, restituer « italien »

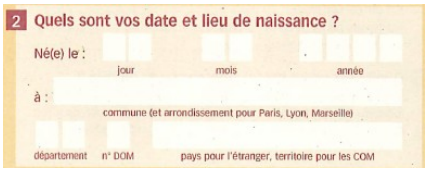
Cas des nationalités absentes du dictionnaire :
On restitue à l'identique. *Par exemple, s'il est écrit « Catalane » en nationalité, on restitue « Catalane ».*

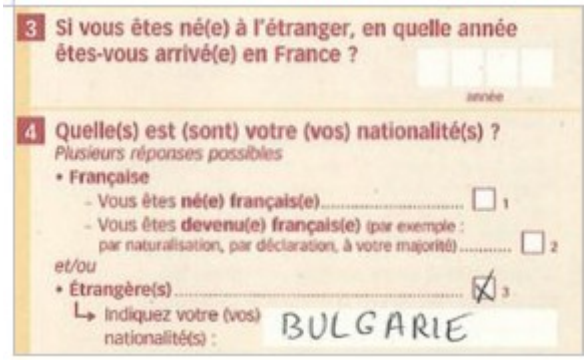
Remarque : il n'est pas demandé de coder les nationalités.
Exemples :



Variable	Valeur à restituer
NATE_1	ITALIEN
NATE_2	MAROCAIN

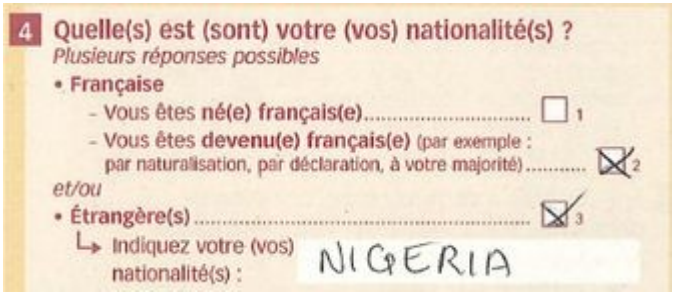
***Q4** - Exemple de non rétablissement de zone :*



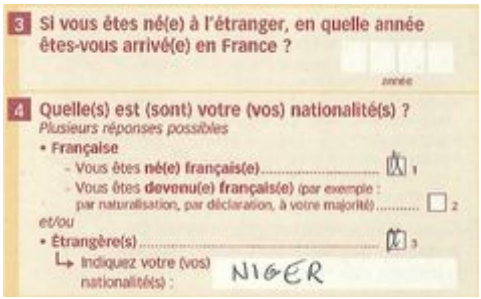


Variable	Valeur
PNAI	À blanc
NATE_1	BULGARE

Exemples de pays au lieu de nationalité :



Variable	Valeur
NATE_1	NIGERIAN



Variable	Valeur
NATE_1	NIGERIEN

Exemple de 2 nationalités :



Variable	**Valeur à restituer**
NATE_1	FRANCAIS
NATE_2	TUNISIEN

CP19 - Adresse du lieu de travail

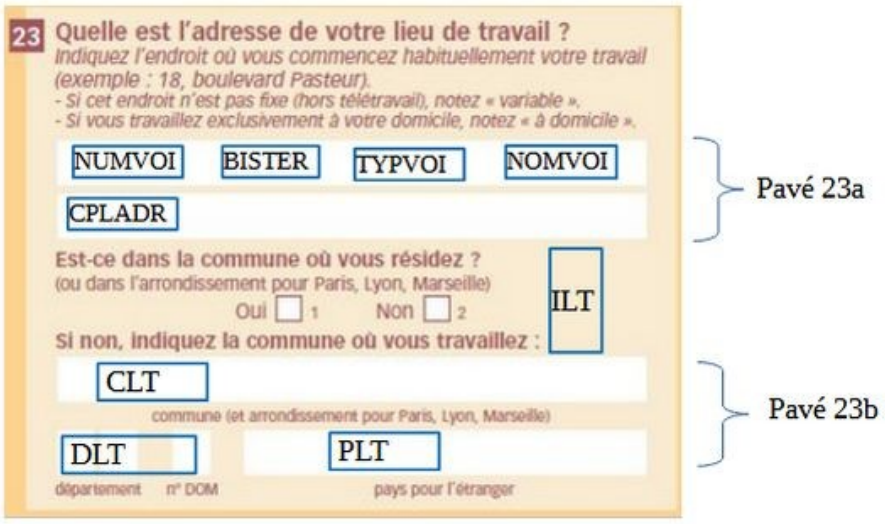
Rétablissement de zone : nom et adresse de l'employeur

Il peut y avoir des confusions dans le remplissage du nom de l'établissement employeur et de son adresse. Dans ce cas, la saisie des variables doit prendre en compte le rétablissement des informations dans la bonne zone.

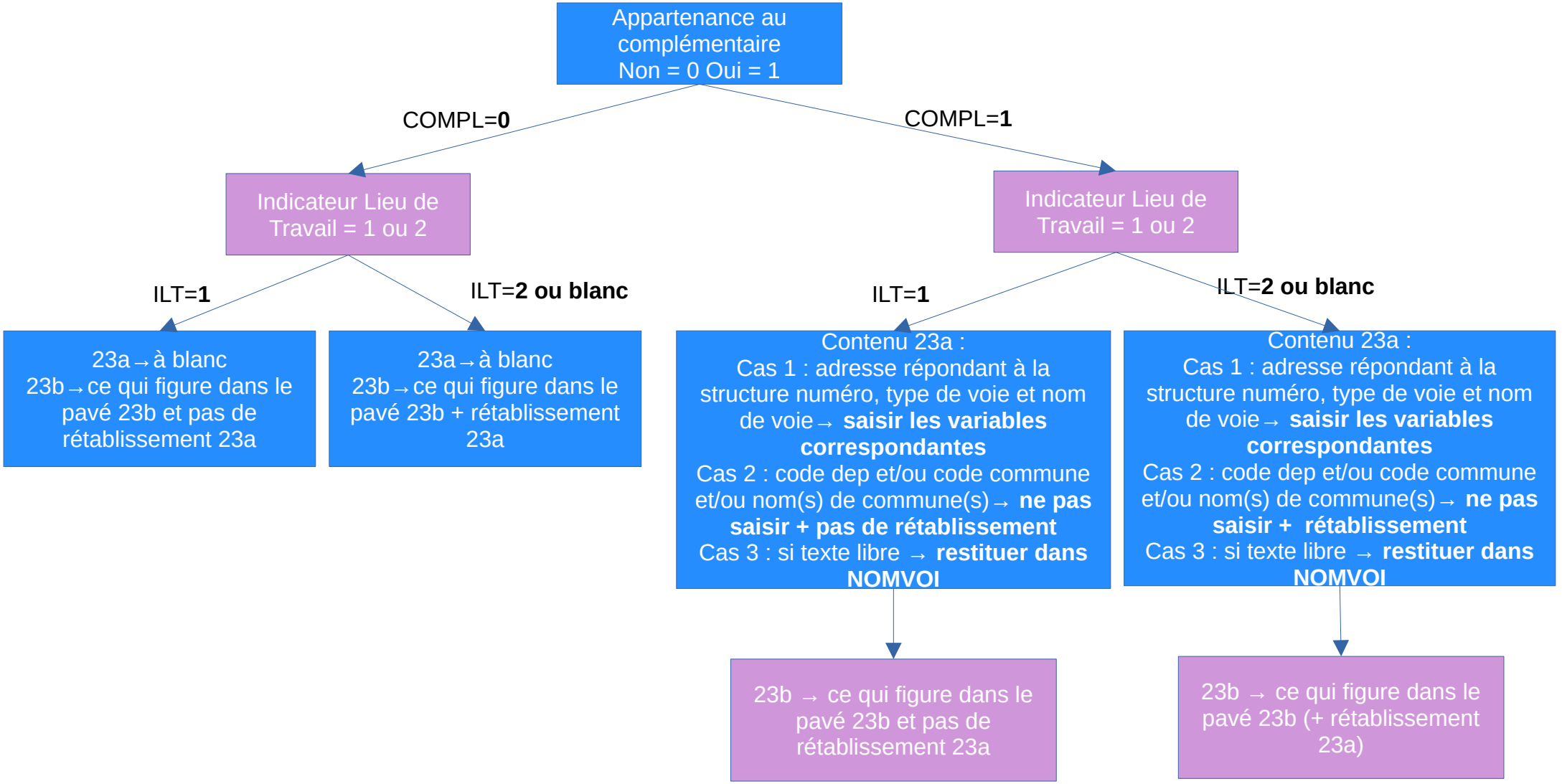
Par exemple, si le nom de l'établissement employeur est à blanc et que son adresse est HOPITAL DE CORTE AVENUE DU 9 SEPTEMBRE, il faut considérer que le nom de l'établissement est « HOPITAL DE CORTE » et son adresse « AVENUE DU 9 SEPTEMBRE » pour effectuer la saisie.

Si la raison sociale figurant en Q21 est différente de celle indiquée en Q23 , alors le nom de l'établissement est considéré comme une partie de l'adresse est doit être indiqué dans la variable CPLADR_X.
Si la raison sociale figurant en Q21 est identique à celle indiquée en Q23, alors ne pas saisir la raison sociale inscrite en CPLADR_X

Les pavés 23a et 23b se rapportent aux variables suivantes :



Arbre de décision – Lieu de travail (Q23)



Il est parfois précisé de rétablir une commune du pavé 23a au pavé 23b. Cela ne préjuge pas de la possibilité de codifier la commune ou non. Ainsi, lorsque c'est demandé, il est nécessaire de **rétablir une commune du pavé 23a au pavé 23b même s'il n'est pas possible de codifier cette dernière**.

Exemple 1 : Situation 3 : COMPL=1 et ILT=1


21 Quel est le nom de l'établissement dans lequel vous travaillez ?
Si vous êtes intérimaire, précisez le nom de l'établissement où vous faites votre mission. Si vous êtes à votre compte, inscrivez le nom de votre entreprise ou votre nom.
AFPA
22 Quelle est l'activité de cet établissement ?
Précisez le plus possible. Par exemple : « Réparation de trottinettes électriques », « Fabrication de portails en PVC », etc.
FORMATION POUR ADULTES
23 Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?
Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).
- Si cet endroit n'est pas fixe (hors télétravail), notez « variable ».
- Si vous travaillez exclusivement à votre domicile, notez « à domicile ».
AFPA RUE de Rosel
Est-ce dans la commune où vous résidez ?
(ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
Oui ☒ 1 Non ☐ 2
Si non, indiquez la commune où vous travaillez :
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
département n° DOM pays pour l'étranger

Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	À blanc
TYPVOI	R
NOMVOI	DE ROSEL
CPLADR	vide (la raison sociale est renseignée à l'identique en Q21
ILT	1
DLT	À blanc
DLT_CODE	À blanc
CLT	À blanc
CLT_CODE	À blanc
PLT	À blanc

Exemple 2 : Situation 3 : COMPL=1 et ILT=1


21 Quel est le nom de l'établissement dans lequel vous travaillez ?
Si vous êtes intérimaire, précisez le nom de l'établissement où vous faites votre mission. Si vous êtes à votre compte, inscrivez le nom de votre entreprise ou votre nom.
ESAT de DECIZE - FOL 58
22 Quelle est l'activité de cet établissement ?
Précisez le plus possible. Par exemple : « Réparation de trottinettes électriques », « Fabrication de portails en PVC », etc.
Atelier de travail pour les personnes handicapés en milieu protégé
23 Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?
Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).
- Si cet endroit n'est pas fixe (hors télétravail), notez « variable ».
- Si vous travaillez exclusivement à votre domicile, notez « à domicile ».
ESAT de DECIZE
18 route de Chevannes 58300 Decize
Est-ce dans la commune où vous résidez ?
(ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
Oui ☒ 1 Non ☐ 2
Si non, indiquez la commune où vous travaillez :
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
département n° DOM pays pour l'étranger

Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	0018
TYPVOI	RTE
NOMVOI	DE CHAVANNES
CPLADR	ESAT DE DECIZE (la raison sociale figurant en Q21 est différente)
ILT	1
DLT	À blanc
DLT_CODE	À blanc
CLT	À blanc
CLT_CODE	À blanc
PLT	À blanc

Exemple 3 : Situation N°4 : COMPL=1 et ILT=2


23 Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?
Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).
- Si cet endroit n'est pas fixe (hors télétravail), notez « variable ».
- Si vous travaillez exclusivement à votre domicile, notez « à domicile ».
25600 Sochaux
Est-ce dans la commune où vous résidez ?
(ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
Oui ☐ 1 Non ☒ 2
Si non, indiquez la commune où vous travaillez :
Sochaux, Montbeliard
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
25 Doubs
département n° DOM pays pour l'étranger

Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	1
NUMVOI	À blanc
TYPVOI	À blanc
NOMVOI	À blanc
CPLADR	À blanc
ILT	2
DLT	25
DLT_CODE	À blanc
CLT	Sochaux Montbéliard
CLT_CODE	À blanc
PLT	À blanc

Exemple 4 : Situation N°1 : COMPL=0 et ILT=1


21 Quel est le nom de l'établissement dans lequel vous travaillez ?
Si vous êtes intérimaire, précisez le nom de l'établissement où vous faites votre mission. Si vous êtes à votre compte, inscrivez le nom de votre entreprise ou votre nom.
MAIRIE de DIJON
22 Quelle est l'activité de cet établissement ?
Précisez le plus possible. Par exemple : « Réparation de trottinettes électriques », « Fabrication de portails en PVC », etc.
23 Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?
Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).
- Si cet endroit n'est pas fixe (hors télétravail), notez « variable ».
- Si vous travaillez exclusivement à votre domicile, notez « à domicile ».
la Mairie de Dijon
(cantine scolaire)
Est-ce dans la commune où vous résidez ?
(ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
Oui ☒ 1 Non ☐ 2
Si non, indiquez la commune où vous travaillez :
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
département n° DOM pays pour l'étranger

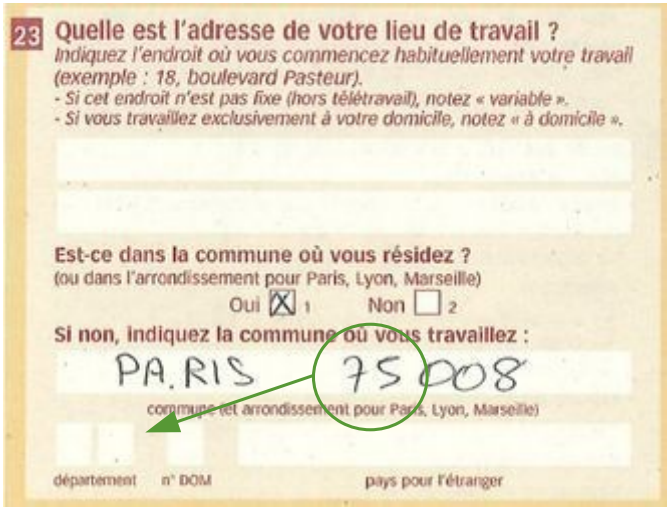
Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	À blanc
TYPVOI	À blanc
NOMVOI	À blanc
CPLADR	À blanc
ILT	1
DLT	À blanc
DLT_CODE	À blanc
CLT	À blanc
CLT_CODE	À blanc
PLT	À blanc

Exemple 5 : Situation N°4 : COMPL=1 ILT=2



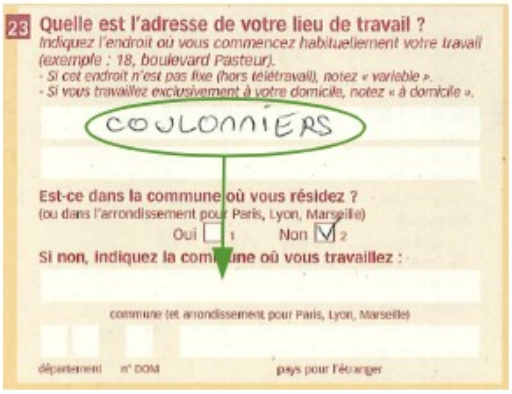
Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	1
NUMVOI	0039
TYPVOI	BD
NOMVOI	DU PRE PLANTIN
CPLADR	1 RUE DURAND
ILT	2
DLT	58
DLT_CODE	À blanc
CLT	NEVERS GARCHIZY
CLT_CODE	À blanc
PLT	À blanc

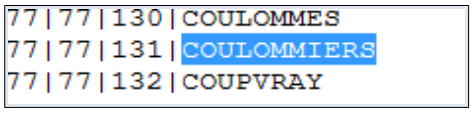
Exemple 6 : Situation N°3 : COMPL=1 et ILT=1



Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	À blanc
TYPVOI	À blanc
NOMVOI	À blanc
CPLADR	À blanc
ILT	1
DLT	75
DLT_CODE	75
CLT	PARIS 8E ARRONDISSEMENT
CLT_CODE	108
PLT	À blanc

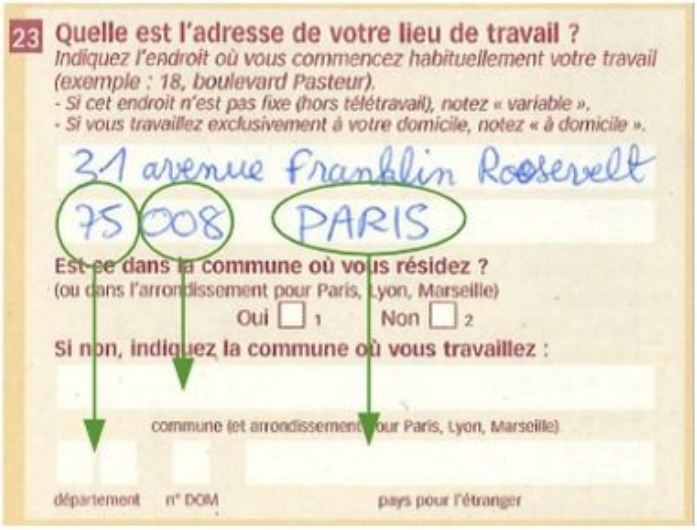
Exemple 7 : Situation N°4 : COMPL = 1 et ILT = 2





Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	À blanc
TYPVOI	À blanc
NOMVOI	À blanc
CPLADR	À blanc
ILT	2
DLT	À blanc
DLT_CODE	77 (informations issues du dictionnaire des communes)
CLT	COULOMMIERS
CLT_CODE	131 (informations issues du dictionnaire des communes
PLT	À blanc

Exemple 8 : Situation N°4 : COMPL=1 et ILT=blanc



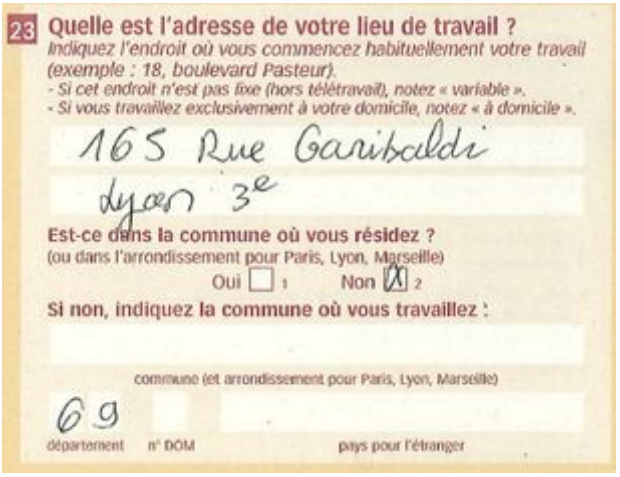
Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	31
TYPVOI	AV
NOMVOI	FRANKLIN ROOSEVELT
CPLADR	À blanc
ILT	2
DLT	75
DLT_CODE	75
CLT	PARIS 8E ARRONDISSEMENT
CLT_CODE	108
PLT	À blanc

Exemple 9 : Situation N°6 COMPL=1 et ILT = 2


23 Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?
Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).
- Si cet endroit n'est pas fixe (hors télétravail), notez « variable ».
- Si vous travaillez exclusivement à votre domicile, notez « à domicile ».
Insee - 18 Bd Adolphe Pinard -
Est-ce dans la commune où vous résidez ?
(ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
Oui ☐ 1 Non ☒ 2
Si non, indiquez la commune où vous travaillez :
PARIS
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
14
département n° DOM pays pour l'étranger

Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	18
TYPVOI	BD
NOMVOI	ADOLPHE PINARD
CPLADR	À blanc
ILT	2
DLT	14
DLT_CODE	114
CLT	PARIS 14E ARRONDISSEMENT
CLT_CODE	114
PLT	À blanc

Exemple 10 : Situation N°4 : COMPL=1 et ILT=2


23 Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?
Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).
- Si cet endroit n'est pas fixe (hors télétravail), notez « variable ».
- Si vous travaillez exclusivement à votre domicile, notez « à domicile ».
165 Rue Garibaldi
lyon 3e
Est-ce dans la commune où vous résidez ?
(ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
Oui ☐ 1 Non ☒ 2
Si non, indiquez la commune où vous travaillez :
commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)
69
département n° DOM pays pour l'étranger

Variable	Valeur à restituer
VARDOMPART	À blanc
NUMVOI	0165
TYPVOI	R
NOMVOI	GARIBALDI
CPLADR	À blanc
ILT	2
DLT	69
DLT_CODE	383
CLT	LYON 3E ARRONDISSEMENT
CLT_CODE	69
PLT	À blanc

Les consignes ci-dessous sont à appliquer sur le libellé correspondant à l'adresse, **<u>après avoir rétabli</u> si nécessaire les renseignements dans les zones correspondantes.**

Acquisition des variables adresses :

Il arrive qu'un libellé d'adresse soit composé de plusieurs renseignements de localisation. Dans ce cas, l'un correspond à l'adresse « principale » et le reste à un complément d'adresse.

Lorsqu'il n'y a qu'une seule indication de lieu, cette indication correspond à l'adresse principale.

Les variables à renseigner sont les suivantes :

Partie de l'adresse du lieu de travail	Signification	Variable	Valeurs admises
Adresse principale	Numéro dans la voie	NUMVOI	blanc, 0001 à 9999
	Complément de numéro	BISTER	blanc, A à Z
	Type de voie	TYPVOI	voir tableau ci-dessous
	Nom de la voie	NOMVOI	
Complément d'adresse	Complément d'adresse	CPLADR	
Travail à un endroit variable ou à domicile		VARDOMPART	Blanc, 1 ou 2

🎯 **Lorsqu'il y a plusieurs indications de localisation,** la distinction entre l'adresse principale et le complément d'adresse se fait selon les spécifications suivantes :

- ✔ Lorsqu'il n'y a qu'**un seul type de voie**, l'adresse principale est la partie du libellé qui se rapporte à ce type de voie (*cas A*)
- ✔ Lorsqu'il y a **plusieurs types de voie** :
 - si un seul type de voie est accompagné d'un numéro de voie, l'adresse principale est la partie du libellé qui se rapporte à ce type de voie (*cas B*)
 - dans les autres cas (plusieurs types de voie ont un numéro, ou aucun type de voie n'a de numéro), l'adresse principale est la partie du libellé qui se rapporte au premier type de voie rencontré (*cas C*)
- ✔ Lorsqu'il n'y a **aucun type de voie**, l'adresse principale est la partie du libellé qui se rapporte au premier renseignement géographique (*cas D*)

Type de cas	libellé indiqué sur le questionnaire après rétablissement des zones	NUM VOI	BIS TER	TYPV OI	NOMVOI	CPLADR
A	9 RUE CAMILLE JEANNE	0009		R	CAMILLE JEANNE	
A	101 TOUR EUROPA ALLEE DE DELOS	0101		ALL	DE LOS	TOUR EUROPA
A	10-12 RUE MOLIERE	0010		R	MOLIERE	
A	AVENUE POUTTE			AV	POUTTE	
A	NATIONALE 461			N	461	
A	3 ROUTE NATIONALE	0003		N		
A	3 GRANDE RUE	0003		GR		
B	AV. DU 9 SEPTEMBRE QUARTIER PORETTE			AV	DU 9 SEPTEMBRE	QUARTIER PORETTE
B	Z.I. DE LA SPHERE	0215		R	MARIE CURIE	Z.I. DE LA SPHERE

	215 RUE MARIE CURIE					
B	ZA LES 3 PONTS RN 113			N	113	ZA LES 3 PONTS
B	ZAC les vallées				ZAC LES VALLEES	
B	RESIDENCE GARVIN 15 C BOULEVARD DE LA LIBERATION	0015	C	BD	DE LA LIBERATION	RESIDENCE GARVIN
B	RUE GB PERI 4 COURS GL DE GAULLE	0004		CRS	GL DE GAULLE	RUE GB PERI
B	MAIRIE BP 93				MAIRIE	BP93
C	8 RUE DU MARCHE ET 5 BIS RUE DE TRANHE COMTE	0008		R	DU MARCHE	ET 5 BIS RUE DE TRANHE COMTE
C	IMPASSE VAUBAN RUE MOLIERE			IMP	VAUBAN	RUE MOLIERE
D	AUTOROUTE A9 AIRE DE FABREGUES NORD				AUTOROUTE A9	AIRE DE FABREGUES NORD
D	BP 11013				BP 11013	
D	TOUR MONTPARNASSE 11EME ETAGE				TOUR MONTPARNASSE 11EME ETAGE	
D	3 GRAND RUE	0003			GRAND RUE	

CP20 - Type de voie (TYPVOI)

La zone de saisie comporte trois caractères. Les caractères renseignés sont cadrés à gauche.
Elle doit contenir une abréviation du type de voie contenue dans le tableau suivant :

Signification du type de voie renseigné sur le questionnaire	Valeur de TYPVOI	Signification du type de voie renseigné sur le questionnaire	Valeur de TYPVOI
ALLEE	ALL	MONTEE	MTE
AVENUE	AV	ROUTE NATIONALE	RN
BOULEVARD	BD	PARVIS	PRV
CARREFOUR	CAR	PASSAGE	PAS
CHEMIN COMMUNAL	CHC	PLACE ou PLATZ (Allemand)	PL
CHEMIN DEPARTEMENTAL	CD	PLAINE	PLN
CHEMIN RURAL	CR	PLATEAU	PLT
CHEMIN ou WEG (Allemand)	CHE ou CH	QUARTIER	QUA
COURS	CRS	QUAI	QU
CHAUSSEE	CHS	RUE ou STRASSE (Allemand) ou STRAßE (Allemand) ou STR (Allemand)	R
CORNICHE	COR	RESIDENCE	RES
DOMAINE	DOM	ROCADE	ROC
DESCENTE	DSC	ROND POINT	RPT
ECART	ECA	ROUTE	RTE
ESPLANADE	ESP	SENTE ou SENTIER	SEN
FAUBOURG	FG	SQUARE	SQ
GRANDE RUE	GR	TRAVERSE	TRA
HAMEAU	HM	TERRE PLEIN	TP
HALLE	HLE	VILLA	VLA
IMPASSE	IMP	VOIE COMMUNALE	VC
LIEU DIT	LD	RUELLE	RLE
LOTISSEMENT	LOT		
MARCHE	MAR		

🎯 Lorsqu'il est indiqué « **GRAND RUE** » (et non GRANDE RUE) sur le questionnaire, il n'y a pas de type de voie associé. Il faut **saisir GRAND RUE en entie**r, dans le nom de voie s'il s'agit de l'adresse principale, ou dans le complément de nom de voie s'il s'agit d'un complément d'adresse.

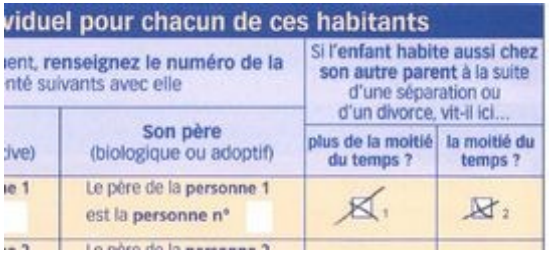
🎯 À noter : les abréviations **ZA, ZAC, ZI, CC ne sont pas considérées comme des types de voie**.

2.2 de la Fiche de Logement Métropole (FL)

<table>
<tr><th>QUESTION</th><th>VARIABLE(S)</th><th>CONSIGNES DE SAISIE</th><th>CONSIGNES PARTICULIÈRES</th></tr>
<tr><td>Rang d’adresse (encadré page 1)</td><td>RANGADR</td><td rowspan="3">C5 / C10</td><td>Il est complété par l’agent recenseur au cours de la collecte. Il est compris entre « 1 » et « 799 »
En cas d’illisibilité, le titulaire le laisse à blanc.
On nomme B1 le contenu du premier bac, B2 celui du deuxième et B3 celui du troisième.
On nomme V1 le premier caractère de la variable à renseigner, V2 celui du deuxième et V3 celui du troisième.
Pour l’acquisition du rang d’adresse la saisie se fait selon les spécifications suivantes :
<table>
<tr><th rowspan="2">Cas</th><th colspan="3" rowspan="2">Caractères présents sur le questionnaire</th><th colspan="3">Caractères à saisir</th></tr>
<tr><th>V1</th><th>V2</th><th>V3</th></tr>
<tr><td>1</td><td>blanc</td><td>Blanc</td><td>blanc</td><td>blanc</td><td>blanc</td><td>blanc</td></tr>
<tr><td>2</td><td>B1</td><td>Blanc</td><td>blanc</td><td>0</td><td>0</td><td>B1</td></tr>
<tr><td>3</td><td>blanc</td><td>B2</td><td>blanc</td><td>0</td><td>0</td><td>B2</td></tr>
<tr><td>4</td><td>blanc</td><td>Blanc</td><td>B3</td><td>0</td><td>0</td><td>B3</td></tr>
<tr><td>5</td><td>B1</td><td>B2</td><td>blanc</td><td>0</td><td>B1</td><td>B2</td></tr>
<tr><td>6</td><td>B1</td><td>Blanc</td><td>B3</td><td>0</td><td>B1</td><td>B3</td></tr>
<tr><td>7</td><td>blanc</td><td>B2</td><td>B3</td><td>0</td><td>B2</td><td>B3</td></tr>
<tr><td>8</td><td>B1</td><td>B2</td><td>B3</td><td>B1</td><td>B2</td><td>B3</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>Rang de logement (encadré page 1)</td><td>RANGLOG</td><td>Le rang de logement de la FL (ou de la FLAGM/FLR) est complété par l’agent recenseur au cours de la collecte. Il est compris entre « 1 » et « 999 ».

En cas d’illisibilité, le titulaire le laisse à blanc.</td></tr>
<tr><td>Catégorie de logement (encadré page 1)</td><td>CATL</td><td>La variable catégorie de logement devra être systématiquement ajoutée dans le Fiqual pour chaque FL et FL DOM avec CATL = 1.
Cette variable se situe entre les variables LOG_RANG et TYPC, soit en 13ème position, tant pour la FL métro que pour la FL DOM.</td></tr>
<tr><td>Nom, Prénom</td><td>NOM –</td><td>C3 / C4 / C5 /</td><td>-Les noms et prénoms sont à acquérir par OCR, avec éventuellement reprise manuelle,</td></tr>
</table>

(page 1 + Tableaux A, B, C et D des pages 2 et 3)	PRENOM	C6 / C10	- **Aucun redressement sur ces variables** : si le nom et le prénom sont inversés, il n'y a pas de rétablissement de zones, sauf si une flèche manuscrite indique explicitement l'erreur - *Exemple inversion du Nom et prénom*. **Les doublons ou répétitions sont saisis à l'identique** - **Supprimer les civilités** - **Restituer tel quel** pour les cas où il y a « épouse », « ex épouse », « ép. », « veuve », « née », « divorcée », « div. », « di. », « usage », « us » dans le nom. **Si autre chose qu'un nom ou prénom identifiables sans ambiguïté = laisser la variable à blanc** - *Exemple erreur de champ*
Sexe (Tableaux A, B, C et D des pages 2 et 3)	SEXE	C4 / C9	Cette variable, présente dans les tableaux A, B, C et D des pages 2 et 3 de la FL et de la FLAGM/FLR, ne suit pas la règle de la modalité la plus forte lorsque les deux cases ont pour valeur 1. - Si aucune case n'a pour valeur 1, ou bien si les deux cases ont pour valeur 1, il faut **se reporter au prénom** qui figure sur le document en cours d'acquisition pour acquérir la variable. **Si le prénom ne permet pas de saisir cette variable sans ambiguïté** (prénom non renseigné, mixte ou inconnu), elle sera **mise à blanc** 🎯 *Toutefois, afin d'améliorer la qualité des données, il est possible de se reporter au prénom figurant sur le BI lors de l'acquisition de la variable sexe de la FL. Si le prénom ne permet pas de saisir cette variable (prénom non renseigné, mixte ou inconnu), elle sera mise à blanc.*
Étage (page 1)	ETAGELOC	C3 / C4 / C5 / C6 / C10	- Saisir **00** pour « RC » et « RDJ » (rez-de-chaussée, rez-de-jardin) - Saisir **ES** pour « entresol », « 0,5 » - Saisir **SS** pour les logements en sous-sol (-1, -2, -3, 1er sous sol, etc.) - Saisir l'entier inférieur - Saisir **01** lorsque le champ est renseigné 1ER ou 1E (idem pour 2E ou 2EME, saisir 02, etc.)

<table>
<tr><td>Temps passé dans le logement et Logement dans une autre commune</td><td>TPSRESALT – AUTRECOMETU</td><td>C4 / C9</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.). Dans ce cas les variables détail seront égales à 11.
Exemple :


<table>
<tr><td>Variable</td><td>type</td><td>Valeur</td></tr>
<tr><td rowspan="2">TPRESALT _X</td><td>choix</td><td>À blanc</td></tr>
<tr><td>détail</td><td>11</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>Conjoint, père et mère</td><td>CONJOINT – PERE – MERE</td><td>C5 / C6 / C10</td><td>- Si le chiffre du pré-casé est strictement supérieur à 8, alors la variable est mise à blanc. Si le chiffre est illisible, il est aussi mis à blanc
- La variable PERE du tableau B doit systématiquement être restituée à blanc</td></tr>
<tr><td>Q1. Type logement</td><td>TYPEBAT</td><td rowspan="2">C4 / C9</td><td></td></tr>
<tr><td>Q2. Ascenseur</td><td>ASCEN</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q3. Nombre de pièces</td><td>NBPI</td><td>C5 / C6 / C10</td><td>Lorsqu’il est écrit Fn ou Tn, où n varie de 1 à 9, il ne faut pas saisir le T ou le F et compléter par un 0 à gauche. Exemple : s’il est écrit T2, saisir 02</td></tr>
<tr><td>Q4. Surface</td><td>SURF</td><td rowspan="3">C4 / C9</td><td></td></tr>
<tr><td>Q5. Statut d’occupation</td><td>STOC</td><td></td></tr>
<tr><td>Q6. Bailleur social</td><td>BAIL_SOCIAL</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q7. Année</td><td>AEMM</td><td>C5 / C6 / C10 /</td><td>Lorsqu’il y a plusieurs BI :</td></tr>
</table>

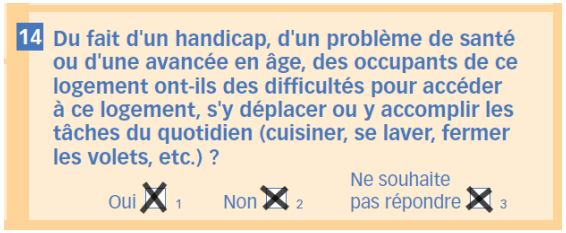
<table>
<tr><td>d’emménagement</td><td></td><td>C15</td><td>
<table>
<tr><th colspan="4">caractères présents sur le questionnaire</th><th colspan="4">caractères à saisir</th></tr>
<tr><th></th><th></th><th></th><th></th><th>V1</th><th>V2</th><th>V3</th><th>V4</th></tr>
<tr><td>B1</td><td>B2</td><td>blanc</td><td>blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td></tr>
<tr><td>blanc</td><td>blanc</td><td>B3</td><td>B4</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Q8. Chauffage</td><td>CHFL</td><td rowspan="4">C4 / C9</td><td></td></tr>
<tr><td>Q9. Energie</td><td>ENERGIE</td><td></td></tr>
<tr><td>Q10. Climatisation</td><td>CLIMETRO</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q11. Voitures</td><td>VOIT</td><td></td></tr>
<tr><td>Q12. Stationnement</td><td>GARL</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q13. Défauts</td><td>DEFHUMID – DEFELEC – DEFFISSU – DEFSANI – DEFCHAUF – DEFRAF</td><td>C4 / C9</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.). La détermination est à effectuer pour chaque sous-question.</td></tr>
<tr><td>Q14. Difficultés</td><td>ACCESS</td><td>C4 / C9</td><td>
14 Du fait d'un handicap, d'un problème de santé ou d'une avancée en âge, des occupants de ce logement ont-ils des difficultés pour accéder à ce logement, s'y déplacer ou y accomplir les tâches du quotidien (cuisiner, se laver, fermer les volets, etc.) ?

Oui X 1 Non X 2 Ne souhaite pas répondre X 3
<table>
<tr><th>Variable</th><th>type</th><th>Valeur</th></tr>
<tr><td rowspan="2">ACCESS_X</td><td>choix</td><td>3</td></tr>
<tr><td>détail</td><td>111</td></tr>
</table>
</td></tr>
</table>

			Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités oui et non sont « marquées » uniquement (cochées, rayées, biffées, etc.).

2.3 de la Fiche de Logement DOM (FLAGM/FLR)

<table>
<tr><th>QUESTION</th><th>VARIABLE(S)</th><th>CONSIGNES DE SAISIE</th><th>CONSIGNES PARTICULIÈRES</th></tr>
<tr><td>Pages 1 à 3</td><td colspan="3">Pour les pages 1 à 3, les consignes sont identiques à celles de la FL Métropole</td></tr>
<tr><td>Q1. Type logement</td><td>TYPBAT</td><td rowspan="4">C4 / C9</td><td></td></tr>
<tr><td>Q2. Matériaux murs</td><td>MATERIAUX</td><td></td></tr>
<tr><td>Q3. Période construction</td><td>ACHEV</td><td></td></tr>
<tr><td>Q4. Ascenseur</td><td>ASCEN</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q5. Nombre de pièces</td><td>NBPI</td><td>C5 / C6 / C10</td><td>Lorsqu’il est écrit Fn ou Tn, où n varie de 1 à 9, il ne faut pas saisir le T ou le F et compléter par un 0 à gauche. Exemple : s’il est écrit T2, saisir 02</td></tr>
<tr><td>Q6. Surface</td><td>SURF</td><td rowspan="3">C4 / C9</td><td></td></tr>
<tr><td>Q7. Statut d’occupation</td><td>STOC</td><td></td></tr>
<tr><td>Q8. Bailleur social</td><td>BAILSOCIAL</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q9. Année d’emménagement</td><td>AEMM</td><td>C5 / C6 / C10 / C15</td><td>Lorsqu’il y a plusieurs BI :
<table>
<tr><th colspan="4">caractères présents sur le questionnaire</th><th colspan="4">caractères à saisir</th></tr>
<tr><th></th><th></th><th></th><th></th><th>V1</th><th>V2</th><th>V3</th><th>V4</th></tr>
<tr><td>B1</td><td>B2</td><td>blanc</td><td>blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td></tr>
<tr><td>blanc</td><td>blanc</td><td>B3</td><td>B4</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td><td>à blanc</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>Q10. Eau</td><td>EAU</td><td rowspan="6">C4 / C9</td><td rowspan="2">Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q11. Eaux usées</td><td>EGOUL</td></tr>
<tr><td>Q12. Logement</td><td>ELEC – WC – BAIGN – CUIS – CLIM – CHEAUS – CHAUF – BRASS – CHEAUS – PANSOL</td></tr>
<tr><td>Q13. Deux-roues</td><td>DEROU</td><td></td></tr>
<tr><td>Q14. Voitures</td><td>VOIT</td><td></td></tr>
<tr><td>Q15. Stationnement</td><td>GARL</td><td>Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités sont « marquées » (cochées, rayées, biffées, etc.)</td></tr>
<tr><td>Q16. Difficultés</td><td>ACCESS</td><td>C4 / C9</td><td>


<table>
<tr><th>Variable</th><th>type</th><th>Valeur</th></tr>
<tr><td rowspan="2">ACCESS_X</td><td>choix</td><td>3</td></tr>
<tr><td>détail</td><td>111</td></tr>
</table>
Le choix est mis à blanc lorsque les deux modalités oui et non sont « marquées » uniquement (cochées, rayées, biffées, etc.).
</td></tr>
</table>

3 ACQUISITION DES VARIABLES DE CONTEXTE

3.1 Acquisition de la zone de collecte (ZC)

Tous les questionnaires d'une chemise de zone de collecte appartiennent à la même zone de collecte.

La zone de collecte figure dans les fichiers pilotes (qui contiennent le nombre de documents à numériser par type de collecte et par zone de collecte).

Pour rapprocher l'enregistrement du fichier pilote des questionnaires, un IZC (identifiant de zone de collecte) est imprimé sur le bordereau de ZC, en haut. Les informations inscrites en police OCR permettent de reconnaître la zone de collecte concernée. Cette zone de collecte doit être attribuée à tous les questionnaires contenus dans la chemise. Elle doit en outre appartenir à la liste des zones de collecte fournie. Il peut y avoir plusieurs chemises par zone de collecte, dans ce cas il y a toujours un IZC par chemise.

3.2 Acquisition du rang d'adresse (ADR_RANG)

Le rang d'adresse de la FL (ou des FLAGM/FLR) est complété par l'agent recenseur au cours de la collecte. Il est compris entre « 1 » et « 799 » pour la collecte ménage (et, le cas échéant , pour la collecte communautés) et est égal à 900 ou 905 pour la collecte HMSA.

Le rang d'adresse n'est pas attribué de la même façon en fonction de la taille de la commune : en petites communes, il est attribué par l'agent recenseur lors de la collecte, c'est un numéro d'ordre, alors qu'en grande commune, il est attribué à une adresse précise en amont de la collecte lors du tirage de l'échantillon. L'agent recenseur ne fait que le recopier sur la FL (ou des FLAGM/FLR).

Reconnaissance générale du rang d'adresse

On nomme B1 le contenu du premier bac, B2 celui du deuxième et B3 celui du troisième.

On nomme V1 le premier caractère de la variable à renseigner, V2 celui du deuxième et V3 celui du troisième.

Pour l'acquisition du rang d'adresse la saisie se fait selon les spécifications suivantes :

cas	caractères présents sur le questionnaire			caractères à saisir		
				V1	V2	V3
1	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc	blanc
2	B1	blanc	blanc	0	0	B1
3	blanc	B2	blanc	0	0	B2
4	blanc	blanc	B3	0	0	B3
5	B1	B2	blanc	0	B1	B2
6	B1	blanc	B3	0	B1	B3
7	blanc	B2	B3	0	B2	B3
8	B1	B2	B3	B1	B2	B3

Cas particuliers

Plusieurs cas d'anomalies peuvent se présenter :

- Un mauvais classement : après acquisition le titulaire reclasse les FL par ordre croissant.
- Cas de doublons : le titulaire conserve les doublons, les FL restent classées ensemble.
- Rang d'adresse à blanc :
 - À une adresse collective, on attribue le rang d'adresse des autres FL (ou FLAGM/FLR) de la même adresse.
 - En petite commune, si le rang d'adresse est à blanc, et encadré d'une adresse de rang n et d'une adresse de rang « n+2 » alors le titulaire peut lui attribuer le rang « n+1 ». S'il n'a pas ces informations, il laisse le rang d'adresse à blanc.
 - En grande commune
 - À une adresse individuelle, on laisse la FL (ou FLAGM/FLR) à son emplacement et on laisse la variable à blanc.
 - À l'aide du fichier pilote PILADRGC, le titulaire compare l'adresse inscrite dans le cadre en bas de la page 1 de la FL (ou la FLAGM/FLR) à celle fournie dans le fichier pilote. Si c'est la même sans ambiguïté, il reprend le rang A fourni dans le fichier. Sinon il laisse la FL (ou la FLAGM/FLR) où elle est sans rien saisir.
- Rang d'adresse « 900 » ou « 905 » : ces FL (ou FLAGM/FLR) correspondent à la collecte des HMSA, elles sont classées en fin de zone de collecte.
- Rang d'adresse illisible : le titulaire le traite comme s'il était à blanc.

Cas des questionnaires de niveau individu isolés

Tout questionnaire de niveau individu est théoriquement rattaché à un questionnaire de niveau logement. Ce rattachement est matérialisé par le fait qu'un questionnaire de niveau individu est inséré dans un questionnaire de niveau logement (FL, FLAGM/FLR ou FC).

Il peut arriver que quelques questionnaires de niveau individu soient sortis de leurs questionnaires de niveau logement de rattachement.

L'opération de dépliage préalable à la numérisation doit permettre de détecter ces cas ; il faut alors réintégrer ce questionnaire dans le bon questionnaire de niveau logement. Les informations nominatives et l'adresse inscrite sur les questionnaires doivent permettre cette réintégration.

Au cas où cette recherche n'aboutirait pas, le prestataire devra créer une FL pour intégrer le BI :

- si le questionnaire BI est rangé dans une chemise de zone de collecte, il faut attribuer aux questionnaires (FL et BI) le rang d'adresse « 998 » dans cette zone de collecte, et dans cette adresse, le rang de logement « 999 » pour le premier BI isolé puis « 998 » pour le deuxième, « 997 » pour le troisième, etc. (le principe est de créer une FL par BI isolé) ;
- si le questionnaire BI n'est pas dans une chemise de zone de collecte, il faut retrouver sa commune grâce aux informations inscrites sur le questionnaire, et attribuer aux questionnaires (FL et BI) la valeur de la dernière ZC de la commune (dans laquelle on les classera), un rang d'adresse « 998 » et le rang de logement « 999 » pour le premier BI isolé

puis « 998 » pour le deuxième, « 997 » pour le troisième, etc. (le principe est de créer une FL par BI isolé)

3.3 Acquisition du rang de logement (LOG_RANG)

Pour une adresse individuelle, le rang du logement vaut par défaut « 001 ».

Pour une adresse collective : le rang du logement à acquérir est le rang écrit dans le bac « rang L » du cadre à remplir par l'agent recenseur de la page 1 de la FL. Ce rang est attribué par l'agent recenseur au cours de la collecte. Les rangs de logement peuvent ne pas se suivre.

En cas de doublon, le titulaire le conserve.

En cas d'illisibilité, le titulaire le laisse à blanc, sauf dans le cas où il est encadré par deux logements qui auraient les rangs L (n-1) et (n+1), il serait codé n.

Dans tous les cas, le document ne doit pas être reclassé.

3.4 Acquisition du rang d'individu (IND_RANG)

Tout questionnaire de niveau individu est rattaché à un logement et un seul. Les rangs d'adresse et de logement attribués à un questionnaire de niveau individu sont des reports du questionnaire de niveau logement de rattachement. Le rang d'individu est séquentiel et croissant dans le logement.

En fonction du type de retour de collecte, papier ou internet, la génération des rangs d'individus est différente :

- Pour les FL papier, la numérotation se fait en partant de 0001

- Pour les FL internet, la numérotation se fait en partant de 0000 et est issue du FRI.

3.5 Cas des communautés

L'acquisition des rang d'adresse, rang de logement, rang d'individu se fait en suivant la logique de classement des questionnaires papier : une chemise de collecte contient tous les questionnaires papier communautés (FC, BIC, FL, FLAGM/FLR, FLNE, BIEP, BI) enquêtés sur la zone de collecte. Des questionnaires communautés sont aussi présents dans le FRI pour les BIC, FL, FLAGM/FLR, BIEP, BI.

À noter que pour les FC, BIC et BIEP, seul le rang d'individu doit être calculé ; les rangs d'adresse et de logement ne sont pas à restituer.

Cette chemise contiendra autant de chemises de communautés qu'il y a d'adresses présentant une ou des communautés dans la zone de collecte. Le rang d'adresse (ADR_RANG) s'incrémente dans l'ordre d'acquisition des chemises de communauté.

La chemise de communauté contiendra toutes les feuilles de communauté, et les FLNE enquêtés à l'adresse. Attention pour les feuilles logements, dans la chemise de communauté il y aura uniquement les feuilles logements papier, le reste des feuilles logements sont présentes dans le FRI.

Un rang de logement est indiqué pour les logements dans le FRI, le rang de logement (LOG_RANG) s'incrémente alors à partir du dernier rang de logement de l'adresse dans le FRI dans l'ordre d'acquisition des feuilles logement papiers.

Chaque feuille de communauté enquêtée dans la communauté contient les BIC ou BIEP des individus ayant complété un questionnaire papier, les BIC ou BIEP complété via « internet » pour la communauté sont présents dans le FRI. Chaque feuille de logement enquêtée dans la communauté contient autant de BI que d'individus enquêtés dans le logement. Le rang d'individu s'incrémente dans l'ordre d'acquisition des questionnaires individus présents dans ces feuilles. Pour les communautés avec à la fois des questionnaires BIC ou BIEP en papier et présents dans le FRI, le rang d'individu est à calculer uniquement pour les questionnaires papier. Dans le FRI un rang d'individu existe pour les BIC / BIEP commençant par 5000, il est à restituer.

3.6 Identifiant de l'enregistrement (IDENT)

La variable IDENT correspond au numéro d'ordre de numérisation des documents : elle est la concaténation de DEP_CODE, COM_CODE, ZC, QCC, NUM, où :

- QCC=0 pour la collecte ménage papier, QCC=1 pour la collecte communautés papier, QCC=2 pour la collecte ménage internet, QCC=3 pour la collecte HMSA et QCC=4 pour la collecte communautés internet
- NUM est le numéro d'ordre de numérisation du document (ou d'apparition des lignes dans le FRI) dans la zone de collecte concernée. Il doit être croissant mais pas forcément séquentiel.

Attention, la concaténation des variables DEP_CODE et COM_CODE donne 5 caractères :

En effet, DEP_CODE est sur 2 caractères pour la France métropolitaine, sur 3 caractères pour les DROM (971, 972, 973, 974 et 976), pour la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin (978) et pour la collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy (977).

La variable COM_CODE est sur 3 caractères pour la France métropolitaine, sur 2 caractères pour les DROM.

Exemple :

FICHIER PILOTE		FICHIER DE DONNÉES
DEP_CODE	COM_CODE	Concaténation DEP_CODE et COM_CODE (début de la variable IDENT)
69	001	69001
971	127	97127

3.7 Code à barres (CABFL, CABBI, CABFC)

L'acquisition du code à barres pourra se faire par reconnaissance automatique ou par vidéocodage. Il est la référence dans le nommage des images de la Base Image Papier (BIP). Il peut arriver qu'un

code à barres en mauvais état sur le questionnaire soit rayé et qu'un code de remplacement soit inscrit manuellement à côté du code à barres d'origine. Dans ce cas, c'est le code à barres de remplacement qui doit être saisi.

Ce code à barres fictif généré par l'Insee a le format suivant :

(A)(T)F(nnnnnn) (10 caractères)

avec : (A) : Année, (T) : Type, F pour « Fictif », (nnnnnnn) : numéro séquentiel,

exemple : 31F0000001

Le titulaire peut être amené à générer un code à barres de remplacement en raison d'une détérioration du code à barre. Dans ce cas, le code à barre doit respecter le format suivant :

(A)(T)J(LS)(nnnnn) (10 caractères)

avec : (A) : Année, (T) : Type, J, (LS) : numéro de LS, (nnnnn) : numéro séquentiel,

exemple : 31J0100001

Le deuxième chiffre du code à barres (T) correspond au type d'imprimé.

Pour la FL, la variable « ENR » à restituer est différente selon le type d'imprimés :

Questionnaire papier	Type d'imprimé (T)	CAB	Variable ENR Ficod
FL METRO	1	A1xxxxxxxx	1
FL ANTILLES – GUYANE	2	A2xxxxxxxx	2
FL REUNION – MAYOTTE	9	A9xxxxxxxx	2
FL SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	1	A1xxxxxxxx	1

ATTENTION : le code à barres doit être unique. Les codes à barres internet le seront, car générés directement lors de la création du Fichier des Réponses Internet (FRI). Par contre, pour les documents papier, le titulaire devra traiter les doublons par recopie des questionnaires.

Pour mémoire, la génération des code à barre par le prestataire d'impression des questionnaires est le suivant :

Numéro d'imprimé	**Libellé**	**Sigle**	**code barre**
1	Feuille de logement	FL	6+1+sequence1
1S	Feuille de logement spécimen	FL	6+1+sequence2
2	Feuille de logement – AG	FL-AG	6+2+sequence3
2S	Feuille de logement – AG spécimen	FL-AG	6+2 +sequence4

3 et 3M	Bulletin individuel	BI	6+3 +sequence5
3S et 3MS	Bulletin individuel spécimen	BI	6+3 +sequence6
5 et 5M	Fiche de logement non enquêté	FLNE	6+5 +sequence7
5S et 5MS	Fiche de logement non enquêté spécimen	FLNE	6+5 +sequence8
6 et 6M	Feuille de communauté	FC	6+6 +sequence9
6S et 6MS	Feuille de communauté spécimen	FC	6+6 +sequence10
7 et 7M	Bulletin individuel communauté	BIC	6+7 +sequence11
7S et 7MS	Bulletin individuel communauté	BIC	6+7 +sequence12
8 et 8M	Bulletin individuel établissement pénitentiaire	BIEP	6+8 +sequence13
8S et 8MS	Bulletin individuel établissement pénitentiaire	BIEP	6+8 +sequence14
9 et 9M	Feuille de logement – LR ou Mayotte	FL-LR	6+9 +sequence15
9S et 9MS	Feuille de logement – LR ou Mayotte	FL-LR	6+9 +sequence16
10	Fiche de logement SPM	FL-SPM	6+1 +sequence1
10S	Fiche de logement SPM spécimen	FL-SPM	6+1 +sequence2

4 CONSIGNES PARTICULIÈRES

4.1 Variables des enregistrements du type FC

Catégorie de communautés (CATCOL_X)

La variable catcol_x doit être renseignée en fonction de la valeur de la variable catcoldet_x inscrite sur la feuille de communauté (cf. dessin de fichier complet de données). Les règles de codification sont les suivantes :

catcol_x=1 si catcoldet_x = 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, ou 19
catcol_x=2 si catcoldet_x = 21
catcol_x=3 si catcoldet_x = 31 ou 32
catcol_x=4 si catcoldet_x = 41 ou 42
catcol_x=5 si catcoldet_x = 51
catcol_x=6 si catcoldet_x = 61
catcol_x=7 si catcoldet_x = 71

De même, la variable catcol_detail_x doit être renseignée en fonction de la valeur de la variable catcoldet_détail_x. Les règles de codification sont les suivantes :

catcol_detail_x =1000000	si catcoldet_detail_x = 1000000000000 ou 010000000000 ou 001000000000 ou 000100000000
catcol_detail_x =0100000	si catcoldet_detail_x = 000010000000
catcol_detail_x =0010000	si catcoldet_detail_x = 000001000000 ou 000000100000
catcol_detail_x =0001000	si catcoldet_detail_x = 000000010000 ou 000000001000
catcol_detail_x =0000100	si catcoldet_detail_x = 000000000100
catcol_detail_x =0000010	si catcoldet_detail_x = 000000000010
catcol_detail_x =0000001	si catcoldet_detail_x = 000000000001

5 ALGORITHMES D'APPARTENANCE A L'EDP ET DE TIRAGE DE L'EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE

5.1 Critère d'appartenance à l'EDP

Pour les questionnaires de type BI, BIC et BIEP, le critère d'appartenance à l'EDP dépend du jour et du mois de naissance, il sera fourni au titulaire lors de la notification du présent marché.

Rappel : le critère d'appartenance à l'EDP ne doit pas être divulgué en dehors du cadre de ce marché.

5.2 Indicateur d'appartenance à l'exploitation complémentaire (COMPL)

Tous les individus des logements ont une valeur pour la variable COMPL_X égale à la valeur de la variable COMPL du logement dans lequel ils sont recensés.

Les données relatives au complémentaire devront être saisies pour tous les logements ayant COMPL=1, ainsi que pour tous les bulletins individuels (BI, BIC ou BIEP) avec COMPL_X=1 et pour tous les logements dont au moins un membre appartient à l'EDP.

Dans le cas d'une création de FL « fictive » lorsqu'un BI isolé a été trouvé, le BI appartient systématiquement au complémentaire.

Cas particulier de la Corse et de Saint-Pierre et Miquelon

La variable COMPL vaut 1 pour tous les logements (FL), y compris ceux sans bulletin individuel et les logements ordinaires en communautés.

La variable COMPL_X vaut 1 pour les bulletins individuels (BI) rattachés à ces logements, ainsi que tous les bulletins individuels des communautés (BIC) et des établissements pénitentiaires (BIEP).

Ainsi, tous les bulletins individuels des logements (BI), des communautés (BIC) et des établissements pénitentiaires (BIEP) de Corse et de Saint-Pierre et Miquelon sont à saisir dans le cadre de l'exploitation complémentaire.

Cas particulier de Mayotte

Les collectes ménages des communes de plus de 10 000 habitants (petite_grande=1) doivent suivre un algorithme spécifique :

– prendre tous les logements ayant au moins un BI ;

– trier (à chaque fois par ordre croissant) par numéro de commune, nombre de BI du logement, et identifiant géographique du logement (zone de collecte, rang de numérisation) ;

– prendre alors deux logements consécutifs sur 5 en commençant par les deux premiers logements de l'UT (le fichier est trié pour toute l'UT et on prend deux logements consécutifs sur 5 sans se soucier des changements de commune ou de taille de ménage) ;

– pour ces logements et tous les BI correspondants, la valeur des variables COMPL et COMPL_X est 1 ;

– pour les logements qui n'ont pas été sélectionnés la valeur des variables COMPL et COMPL_X est 0.

Le tirage de complémentaire des collectes ménages des autres communes de Mayotte (petite_grande=2) se fera selon les règles habituelles.

Calcul de l'appartenance au complémentaire sur la collecte « ménage »

Cas des grandes communes

Tous les logements des grandes communes, y compris ceux sans bulletin individuel auront la variable COMPL = 1.

Tous les individus rattachés à ces logements, appartiennent au complémentaire et auront par conséquent la variable COMPL_X = 1.

Cas des petites communes (algorithme à réaliser UT par UT) :

– prendre tous les logements ayant au moins un BI ;

– trier (à chaque fois par ordre croissant) par numéro de commune, nombre de BI du logement, et identifiant géographique du logement (zone de collecte, rang de numérisation) ;

– prendre alors un logement sur 5 en commençant par le premier logement de l'UT (le fichier est trié pour toute l'UT et on prend un logement sur 5 sans se soucier des changements de commune ou de taille de ménage) ;

– pour ces logements et tous les BI correspondants, la valeur des variables COMPL et COMPL_X est 1 ;

– pour les logements qui n'ont pas été sélectionnés la valeur des variables COMPL et COMPL_X est 0.

Calcul de l'appartenance au complémentaire sur la collecte « communautés »

Pour les ménages (collectés avec des FL, FLAGM/FLR, BI) :

Pour les ménages collectés au titre des communautés (FL ou FLAGM/FLR et BI associés), on retient 1 ménage sur 5, ainsi que l'ensemble des ménages dont un individu au moins appartient à l'EDP.

Pour cela (algorithme à réaliser UT par UT) :

– prendre tous les logements ayant au moins un BI ;

– trier (à chaque fois par ordre croissant) par numéro de commune, nombre de BI du logement, et identifiant géographique du logement (zone de collecte, rang de numérisation) ;

– prendre alors un logement sur 5 en commençant par le premier logement de l'UT (le fichier est trié pour toute l'UT et on prend un logement sur 5 sans se soucier des changements de commune ou de taille de ménage) ;

– pour ces logements et tous les BI correspondants, la valeur des variables COMPL et COMPL_X est 1 ;

– pour les logements qui n'ont pas été sélectionnés, la valeur des variables COMPL et COMPL_X est 0.

À ces logements s'ajoute tous les logements et les individus de ces logements, où au moins une personne appartient à l'EDP.

Remarque : il s'agit du même algorithme que celui donné pour la collecte des communes dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Pour les communautés (collectées avec des FC, BIC et BIEP) :

Pour les individus des communautés (pour les BIC et BIEP), on retient 1 BIC ou BIEP sur 5, ainsi que l'ensemble des BIC ou BIEP des individus appartenant à l'EDP.

Pour cela (algorithme à réaliser UT par UT) :

– prendre toutes les communautés ayant au moins un BI (BIC ou BIEP) ;

– trier (à chaque fois par ordre croissant) par numéro de commune, et identifiant géographique de la communauté (zone de collecte, rang d'adresse et numéro de communauté) ;

– prendre alors un BIC ou BIEP sur 5 en commençant par le premier BIC ou BIEP de l'UT : pour ces enregistrements, la valeur de la variable COMPL_X est 1 ;

– pour les BIC et BIEP qui n'ont pas été sélectionnés et pour les FC, la valeur des variables COMPL et COMPL_X est 0.